

La Vie Communale
Saint-Mars-La-Brière

1906

DANS LE RÉTRO

1er grand prix automobile



**27/28
MAI
2023**

SAINT-MARS LA BRIÈRE

Le Marché de Noël du CMJ

page 30



Saint Mars
La Brière 

N°0123-Janvier 2023



Sommaire

Janvier 2023

Édito	3	Enfance & jeunesse	28
Contacts et horaires		Vie scolaire (écoles)	
Vie municipale	4	Marché de Noël	
Hommage à R. Vernhettes		Aide aux devoirs	
Mouvements de personnel		Autre projet	
Départ en retraite		Séjours hiver	
Journée citoyenne		Vie culturelle	33
Rencontres de quartiers		Bibliothèque	
Commémorations		Saison culturelle 2023	
Tarifs location des salles 2023		Cinéma	
Sobriété énergétique		Spectacles passés	
SÛRE		Vie intercommunale	36
Article élections		Sorties Fatines CDC	
Proximité	12	Perche Sarthois	
«Ma Sécurité» (appli)		Syalorm	
Démarches administratives		Vie Associative	40
Obligations de vie citoyenne		Info & services	47
Téléthon		Vos élus vous reçoivent	
Nouveaux commerces		Conseils municipaux	
Influenza aviaire		État civil	
Urbanisme & travaux	18	Permanences France Services	
Nouvelle esplanade			
Travaux voirie			
Maison médicale			
Vie sociale	21		
Repas des aînés			
Gala des séniors			
Séjour ANCV 2023			
Difficultés financières			
Le numérique			
Plan grand froid			
Centre LARES			

Saint Mars La Brière - La Vie Communale, Janvier 2023
 Imprimé à 1400 exemplaires.
 Directeur de la publication : Patrice VERNHETTES
 Photos : Mairie et associations
 Conception graphique : LSgraphisme | Impression : IPL Connerré.



Édito



L'année 2022, qui vient de tirer sa révérence, n'a pas été, comme l'on dit, « un long fleuve tranquille ».

La guerre en Ukraine, qui a bouleversé la vie des Ukrainiens, a eu un retentissement mondial en matière de géopolitique. Cela a impacté l'ensemble des pays du monde en modifiant les « équilibres » qui en assuraient le fonctionnement économique. Ainsi la rareté de certains biens a entraîné un bouleversement des approvisionnements provoquant un redémarrage de l'inflation. Certains prix notamment ceux des énergies ont quasiment explosé mettant en difficultés bon nombre d'entre nous.

Ces difficultés touchent également toutes les communes et nous ont conduits à prendre des décisions radicales d'économies de nos dépenses. Toutes les lignes budgétaires liées aux dépenses de fonctionnement de la collectivité ont fait l'objet d'une optimisation afin de dégager des économies pour faire face à ces augmentations imprévisibles. En effet, par exemple, le temps de fonctionnement de l'éclairage public a été réduit drastiquement pour limiter la consommation d'électricité ; le chauffage des bâtiments communaux a fait, lui aussi, l'objet d'une réduction mesurée des températures. Par ailleurs, un certain nombre de travaux réalisés sur la commune par des entreprises extérieures, le sont maintenant, autant que possible, par les agents de la collectivité.

La volonté de vos élus est de maintenir, malgré la dégradation des ressources de la collectivité, les services rendus aux habitants en gérant au plus juste les finances de notre commune, sans remettre en cause les projets de développement et d'amélioration de notre cadre de vie.

Vous trouverez dans ce bulletin d'information de janvier 2023, de nombreuses informations sur ce qui se passe dans notre commune ainsi que le développement de ce qui nous attend pour le premier semestre 2023. Vous y verrez, notamment, que la première pierre de la future maison médicale sera bientôt posée, que des aménagements de sécurité seront installés dans les hameaux de St Denis et la Chesnaie pour protéger les enfants qui utilisent les cars scolaires...

Par ailleurs, la commune, avec l'aide d'une association (de St Mars), organisera un grand rassemblement de voitures anciennes dans le cadre du centenaire des 24 heures du Mans (vous en découvrirez les contours dans les pages de ce bulletin). Cette manifestation nous permettra de revivre une page importante de l'histoire de notre commune en nous replongeant dans les années du début du 19^{ème} siècle.

Ces réalisations ou événements, importants pour notre commune, ne sont pas les seuls et ne doivent pas nous faire oublier tout ce qui est réalisé quotidiennement dans notre collectivité par les agents et les élus pour préparer notre village au futur.

Je tiens à vous souhaiter, au nom du conseil municipal et de moi-même, tous nos vœux de bonheur pour 2023. Je les adresse à toutes et tous et particulièrement aux plus fragiles d'entre nous, à ceux qui sont éprouvés par les difficultés de la vie ; que 2023 leur apporte le répit nécessaire et pour tous, l'occasion de vivre ensemble des moments de fraternité et de partage.

Patrice Vernhettes
Maire de Saint-Mars-la-Brière

Votre mairie Contacts et horaires

36 Rue de Paris
72470 Saint-Mars-la-Brière

☎ 02 43 89 70 23

✉ contact@smlb.fr

🌐 www.saint-mars-la-briere.fr

LUNDI

14h - 17h30

MARDI

9h - 12h

15h - 18h

MERCREDI / VENDREDI

9h - 12h

15h - 17h30

JEUDI / SAMEDI

9h - 12h

Hommage à Robert Vernhettes

Robert VERNHETTES est né le 08 mai 1932 à Paris 13^{ème}.

Celui qui a été à l'initiative de multiples programmes de développement de notre Commune nous a quitté le 08 Octobre 2022.

C'est pour nous l'occasion de lui rendre hommage et de revenir sur son parcours au sein de notre collectivité pour laquelle il a énormément œuvré.

Robert VERNHETTES fait son entrée au Conseil municipal en 1965 en qualité de 1^{er} Adjoint mais démissionnera en 1968. Lors des élections de 1977, il est élu Maire jusqu'en 1983. Après l'interruption d'une mandature, il revient sur le devant de la scène et est, à nouveau, élu Maire en 1989 – rôle qu'il assumera jusqu'en 2001.

Son attrait pour l'innovation et doté d'une forte volonté, il restera un personnage mémorable de notre commune. Quelques réalisations marquantes au cours de ses différents mandats :

- Parution 1^{er} bulletin municipal
- Projet construction école maternelle
- Inauguration salle polyvalente et gymnase – Complexe des Châtaigniers
- Municipalisation restauration scolaire
- L'École élémentaire trouve son nom École Claude Chappe
- Étude aménagement centre bourg (diagnostic)
- Pose de la cloche « Christiane » à la Chapelle de St Denis
- Projet contrat enfance avec la CAF
- Ouverture déchèterie dans les bois
- Création C.M.J. (Conseil Municipal Jeunes) et construction mur escalade
- Inauguration centre socio culturel François Mitterrand
- Ouverture bibliothèque municipale
- Projet piste d'athlétisme
- Projet espace du Narais
- Création nouvelle station épuration
- Création terrain honneur football
- Aménagement centre bourg (lancement opérations financières)
- ... et encore beaucoup d'autres projets conçus pour embellir votre quotidien.



Si Robert VERNHETTES s'est extrêmement investi dans sa fonction de Maire, il s'est aussi employé à développer l'intercommunalité et mener à bien les objectifs fixés : piscine intercommunale, Bois Doublé, ...

Homme de vie publique, Robert VERNHETTES aimait également s'impliquer, donner de sa personne au sein d'associations (musique, pétanque, parents d'élèves, ...), partager et participer avec ses concitoyens lors de missions caritatives ou manifestations festives (voyage en Roumanie à ses frais avec un collègue élu – Fête du Bicentenaire – Fête de l'An 2000 – Livre « Je me souviens ... » ...

Sa personnalité a su marquer les esprits – Nous ne l'oublierons pas ...



Vie municipale

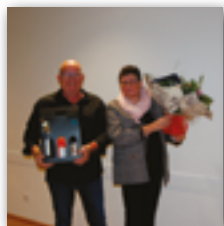
Mouvements de personnel



Arrivées :

- Mme Anaïs BLANCHARD à l'accueil en remplacement de Mme Maryline LEBLOND en charge des secrétariats de Direction et du Service technique.
- M. Rachid BARIK et M. Kévin MARY en renfort de l'équipe du service technique. ☺

Départ en retraite



Après un début de carrière dans le secrétariat, puis une pause pour se consacrer à sa vie de maman, Françoise MAIGNAN a été recrutée, par la Mairie de St-Mars-la-Brière en 2001, pour surveiller le temps méridien à l'école élémentaire.

Ensuite d'autres missions successives sont venues se greffer : l'étude surveillée – les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) – la surveillance du restaurant scolaire – le ménage de l'école maternelle – la distribution des publications municipales – etc.)

En cette fin d'année, Françoise a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une longue et belle retraite entourée de tous ses proches. ☺

Journée citoyenne

Cette année, la journée citoyenne a repris son envol après une période difficile due à la Covid. C'est 70 bénévoles : associations, parents, enfants, ... qui se sont engagés pour que cette journée festive soit une réussite. Merci pour votre investissement.

Les actions menées et valorisées (environ 3 600 €) en 2022 seront cumulées avec celles de 2023 pour permettre la réfection des jeux de l'École élémentaire.

En 2023, la journée citoyenne aura lieu le SAMEDI 13 MAI.

Nous comptons sur vous – Vous le savez, sans vous, rien n'est possible !!! C'est ensemble que nous réussirons encore cette année.

Vous avez des projets qui vous tiennent à cœur pour améliorer votre quartier. N'hésitez pas à nous en faire part. Vos idées peuvent être la source d'un atelier. Les différents ateliers de cette journée de partage intergénérationnel ne sont pas encore finalisés. Nous sommes en attente de vos suggestions. Toutes vos propositions sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous les communiquer : vous avez plusieurs possibilités :

- Soit en déposant un message dans les boîtes à idées installées dans les hameaux ou dans l'urne à disposition à la Mairie,
- Soit par mail à contact@smlb.fr,
- Soit par téléphone au 02.43.89.70.23

En ce qui concerne les ateliers définis et les inscriptions à cette journée citoyenne, nous vous transmettrons les informations ultérieurement par le biais des moyens de communication mis à notre disposition.

Retrouvons-nous, ce samedi 13 Mai, dans la bonne humeur – Nous nous ferons une joie de vous accueillir pour cette journée qui se veut chaleureuse et amicale. ☺



Comptes rendus des conseils municipaux

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur le site de la mairie :

www.saint-mars-la-briere.fr, rubrique les «conseils municipaux».

Rencontres de quartiers

« Les rencontres de quartiers » initiées par la Commune sont reconduites chaque année. Vos élus se déplacent dans toute la commune, attentifs à vos remarques et à l'écoute de vos propositions.

Les rencontres de quartiers sont des moments privilégiés durant lesquels l'équipe municipale et les habitants peuvent échanger et dialoguer. Elles permettent à chacun de faire connaître son point de vue et de dialoguer directement avec le Maire et les élus.

Les rencontres de quartiers sont un lieu de débat, d'expression et de propositions pour qu'élus et habitants abordent ensemble les questions relatives à la gestion de la commune et de ses différents quartiers. Elles ont pour vocation de faire remonter les attentes de nos concitoyens, les informer sur les projets de la commune et leur permettre d'agir sur leur cadre de vie... L'occasion de faire part à vos élus de sujets qui vous tiennent à cœur, pour faire bouger les choses près de chez vous ! Chaque habitant peut venir exprimer ses idées, poser ses questions et s'informer de l'actualité. C'est très ouvert et souvent très constructif.

Ces rencontres étaient aussi l'occasion de rappeler un certain nombre de règles de civisme diversement respectées par les habitants concernant par exemple les dépôts sauvages, le tri des déchets, le stationnement, ...

Toutes les réunions se sont déroulées dans une ambiance conviviale autour d'un café accompagné de ses petits gâteaux.

Encore tous nos remerciements aux personnes présentes. ☺



Marché

Après le départ du boucher "SERVEAU" deux nouveaux commerces ont pris le relais (boucher et primeurs), le mercredi matin à la même heure. Si vous connaissez des commerçants ambulants, invitez les à rejoindre notre marché hebdomadaire sur la nouvelle esplanade. Vous souhaitez voir votre marché perdurer, venez partager ces moments de convivialité. ☺



Commémorations

Commémoration du 14 juillet



En ce 14 Juillet 2022, accompagnés de la fanfare Sacor Music, notre députée Marietta Karamanli et autres autorités, les jeunes du C.M.J. (Conseil municipal jeunes), l'Association UNC, Briéroises et Briérois ont pu défiler et rejoindre le Monument aux Morts sous un soleil radieux.

Les allocutions des autorités prononcées, la lecture d'un texte par Nawelle, les jeunes du CMJ, très investis dans leur mission, ont déposé les gerbes aux pieds du Monument aux Morts. Après la distribution de la traditionnelle brioche, tous se sont dirigés vers l'Espace du Narais pour partager le verre de l'amitié.

Chaque année depuis 142 ans, le 14 juillet est jour de fête nationale. Cette date a une double signification. Elle célèbre à la fois la rupture représentée par la Révolution française en 1789, mais aussi la continuité de l'Histoire de France.

C'est la loi du 6 juillet 1880 qui a fixé la date de fête nationale au 14 juillet. Le 21 mai 1880, Benjamin Raspail, député de Paris, a déposé un projet de loi. La loi sera ensuite promulguée le 6 juillet 1880, soit dix ans après la III^e République. La Première fête nationale ne sera célébrée que le 14 juillet 1880 après l'entrée en vigueur de la loi du 6 juillet 1880.

Depuis, le 14 juillet est un jour férié.

Le 14 juillet est lié dans un premier temps à la date de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. Cette date marque le début de la Révolution française, qui aboutira à l'abolition de l'Ancien régime et à un siècle d'instabilité politique qui conduira au triomphe de la République. Ce jour-là, les Parisiens ont envahi la forteresse de la Bastille, prison royale, symbole de l'arbitraire du pouvoir. Ils voulaient y récupérer de la poudre et des armes. 🇫🇷

Commémoration du 11 novembre

Sous un ciel gris, en ce jour de mémoire, nombreux sont ceux qui sont venus rendre hommage et honorer tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires mais aussi à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures.

Pour cette commémoration du 11 Novembre 2022, le 2^{ème} Régiment d'infanterie de marine de Champagné avait détaché un piquet d'honneur avec un maître chien.

Après l'allocution de M. le Maire, Élise (conseillère municipale jeune) a lu, avec beaucoup d'émotion, la lettre que Gaston Biron, alors âgé de 29 ans, a écrit à sa mère le samedi 25 mars 1916 (après Verdun).



À l'issue de la cérémonie, toutes les personnes présentes ont partagé un moment de convivialité à l'Espace du Narais.

On célèbre l'armistice signé le 11 novembre 1918. Il marque la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la capitulation de l'Allemagne.

L'armistice, c'est-à-dire l'arrêt des combats militaires, a été signé le 11 novembre 1918 à 5h15 dans un wagon dans la clairière de Rethondes (près de Compiègne au Nord de Paris) par les représentants de l'armée française (le Maréchal Foch) et de l'armée allemande. Appelée aussi souvent "la Guerre de 14" ou "la Grande Guerre", la première guerre mondiale a déchiré l'Europe et le monde entre 1914 et 1918, faisant plus de dix millions de morts.

Le 11 novembre est un jour férié en France, c'est le jour du Souvenir inscrit dans la loi du 24 octobre 1922.

En France, le 11 novembre est une journée en mémoire de la fin de la Première guerre mondiale, en 1918. Cette année-là, en effet, le 11 novembre à 5h15, la fin des combats a été décrétée par la signature d'un armistice, une convention qui met fin aux hostilités. C'est la victoire des Alliés (France, Russie, Royaume-Uni, États-Unis) et la capitulation de l'Allemagne. Cette journée rend honneur au sacrifice du peuple français et aux nombreuses personnes tuées au combat. 🇫🇷

Tarifs de location des salles 2023 à la journée

Salle des Châtaigniers	Particuliers		Associations		CE et entreprises	
	Commune 2023	Extérieurs 2023	Commune 2023	Extérieures 2023	Commune 2023	Extérieurs 2023
Caution : 1200 €						
Soirée dansante privée, repas dansant privé ou buffet privé	150 €	270 €	80 €	non autorisé	400 €	non autorisé
AG, réunions	non autorisé	non autorisé	gratuit	non autorisé	gratuit	non autorisé

Espace du Narais - HALL	Particuliers		Associations		CE et entreprises	
	Commune 2023	Extérieurs 2023	Commune 2023	Extérieures 2023	Commune 2023	Extérieurs 2023
Caution HALL : 1200 €						
Hall sans cuisine	150 €	300 €	80 €	non autorisé	400 €	non autorisé
Option supplémentaire Forfait Cuisine	200 €					

Espace du Narais - SALLE	Particuliers		Associations		CE et entreprises	
	Commune 2023	Extérieurs 2023	Commune 2023	Extérieures 2023	Commune 2023	Extérieurs 2023
Caution : 2000 €						
Sans entrée payante	350 €	700 €	180 €	700 €	500 €	1000 €
Avec entrée payante	non autorisé	non autorisé	200 €	1000 €	600 €	1500 €
Option supplémentaire Forfait Cuisine	200 €					

**Caution MÉNAGE ET TRI SÉLECTIF = 150 € Salle des Châtaigniers et Hall du Narais
300 € Espace du Narais**

Gymnase	Particuliers		Associations		CE et entreprises	
	Commune 2023	Extérieurs 2023	Commune 2023	Extérieures 2023	Commune 2023	Extérieurs 2023
Location horaire	non autorisé	non autorisé	gratuit	50 €	50 €	50 €

Uniquement pour les habitants de la commune	2023
Tarif / gobelet cassé ou manquant	2,00 €
Tarif location chaise / jour	1,00 €
Tarif location table / jour	3,00 €
Tarif location barrière / jour	2,00 €
Tarif location praticables / jour	5,00 €
Tarif location stand / jour	20,00 €
CAUTION	1000 €

Tarifs Week-End du samedi 8h au lundi 8h ou 2 jours	X 1,5 tarif journalier
Tarifs vendredi et WE ou 3 jours consécutifs	X 2,00 tarif journalier

Tarifs des concessions :

Les tarifs des concessions proposés pour 2023 sont :

Type de concessions		Durée		
		15 ans	30 ans	50 ans
Terrain		500 €	1000 €	1500 €
Colombarium		500 €	1000 €	
Cavernes		700 €	1400 €	
Exhumation	50 €			



Gestion raisonnée de l'eau

Face aux épisodes de sécheresse, le département met en place une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale. L'aide destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, et collectivités représentera environ 30 % de la facture (réservoir et matériel de raccordement).

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m3 et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin sarthois.

Le dossier de demande est téléchargeable sur :

www.sarthe.fr/sarthe-durable



Sobriété énergétique

Notre pays se trouve aujourd'hui dans une situation compliquée tant sa dépendance est devenue grande dans de nombreux domaines. Celui qui nous impacte le plus, à ce jour, est celui des énergies.

C'est pour cette raison mais aussi pour préserver notre planète que nous allons devoir repenser notre mode de fonctionnement en reconsidérant complètement notre façon de vivre et surtout notre façon de consommer.

Les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz...) devront être remplacées par les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, nucléaire...). Ces changements, n'étant pas réalisables instantanément, prendront des années quant à leur réalisation. Nous sommes donc contraints de réduire nos consommations.

C'est grâce à une mobilisation générale que nous pourrons prendre notre destin climatique et énergétique en main. Pour éviter les pénuries et les coupures d'électricité, nous allons devoir devenir plus sobres.

La sobriété est une nouvelle manière de penser et d'agir, qui sera une des clés de notre transition écologique et de notre souveraineté énergétique.

Concrètement voici quelques leviers qui nous permettront de réduire nos consommations :

Chauffer plus raisonnablement

Les spécialistes en économie d'énergie recommandent de modifier nos modes de consommation. 20°C suffisent pour les pièces à vivre. Avec un équipement de chauffage efficace et adapté, cette température permet d'accéder au confort.

Utiliser des équipements adaptés

Cela concerne tous les appareils de votre maison. La sobriété énergétique passe, par exemple, par un réfrigérateur qui correspond exactement à vos besoins. Inutile d'opter pour un modèle trop grand qui consommera beaucoup plus d'énergie.

Remettre en question vos usages

La sobriété d'usage consiste à prolonger la durée de vie d'un appareil en le faisant réparer plutôt que de le remplacer. Elle vise aussi à éliminer toutes les dépenses énergétiques cachées : appareils électriques en veille, chargeurs branchés en permanence, etc. Enfin, elle consiste à prendre part à la transition énergétique en envisageant de produire et consommer sa propre production d'énergies renouvelables.

Mettre en œuvre une forme de sobriété coopérative

Mutualiser des biens, utiliser des transports en commun, acheter des biens de seconde main sont autant d'actions qui permettent de réduire vos dépenses d'énergie, d'adopter un mode de vie plus écologique et de mettre en œuvre une forme de sobriété énergétique.

La commune de Saint-Mars-la-Brière a pris des mesures drastiques pour réduire ses consommations :

- Changement de toutes les ampoules des bâtiments de la commune par des ampoules LED pour réduire la consommation
- Changement de toutes les ampoules des éclairages publics par des ampoules LED également pour réduire la consommation
- Réduction du temps d'éclairage public le soir, extinction à 21h et le matin allumage à 6h30
- Chauffage dans tous les bâtiments de la commune réglé sur 19°C
- Travaux effectués sur la commune réalisés en priorité par les agents de la collectivité
- Priorité à la réparation du matériel lors d'une panne
- Installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux

Ensemble, changeons certaines de nos habitudes et nous réussirons cette transition qui nous permettra de nous approcher de l'indépendance énergétique tout en préservant notre planète.

SÛRE

Rénovation énergétique

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?



 **02 55 44 10 10**
www.sure-paysdumans.fr



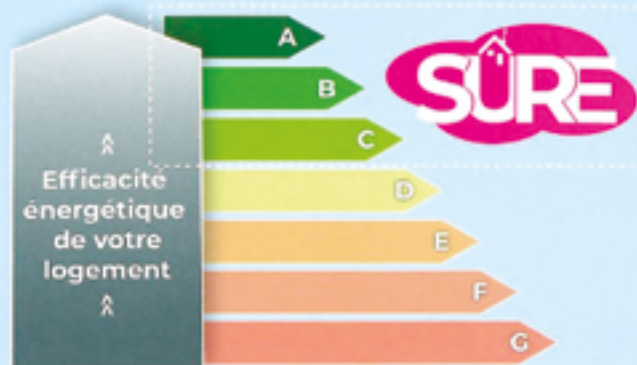
Service Unique pour la Rénovation Énergétique
des logements du Pays du Mans



@paysdumans   
www.paysdumans.fr



Pour être **SÛRE** d'être bien accompagné !



Définissez votre accompagnement en fonction de vos attentes et de vos besoins !

1^{re} étape

Conseils, informations, orientation

2^{ème} étape

Rendez-vous, formalisation du projet
Visite et évaluation énergétique de votre logement
Estimation du coût des travaux et des aides financières

3^{ème} étape

Soutien technique et administratif
au lancement des travaux
Aide aux choix des entreprises et analyse des devis
Appui au montage de dossier de subvention

4^{ème} étape

Accompagnement fin de travaux



SÛRE



Article élections

En 2023, aucune élection n'est programmée à ce jour. Par conséquent, le service dédié mettra à jour les listes électorales de la commune. Si vous avez déménagé, au sein de la commune, merci de nous en informer :

- Soit en vous déplaçant en Mairie et en s'adressant au service Élections,
- Soit par mail,
- Soit par courrier.

Un justificatif de domicile vous sera demandé pour tout changement.

Les justificatifs acceptés :

- Attestation ou la facture (de moins de 3 mois) d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe établie à votre nom par cette entreprise
- Attestation d'assurance habitation (de moins de 3 mois)
- Quittance de loyer non manuscrite (de moins de 3 mois)
- Bulletin de salaire ou titre de pension (de moins de 3 mois)

Cela ne se fait pas de façon automatique.

Suis-je bien inscrit sur les listes électorales ?

- 1**
Je me rends sur le MMS service en ligne www.elections.interieur.gouv.fr, sur la page « **Je vérifie ma situation électorale** » de la rubrique « Mes démarches »
- 2**
Je renseigne le nom de la commune dans laquelle je pense être inscrit(e), ainsi que mes informations personnelles (nom, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3**
J'obtiens la confirmation de mon inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, je peux faire une vérification dans une autre commune ou, je procède à mon inscription (jusqu'au 2 mars en ligne et jusqu'au 4 mars en mairie)

Allez Voter!

Pour les électeurs qui viennent d'arriver sur la commune, n'attendez pas pour vous inscrire soit sur :

<https://www.service-public.fr>

ou directement en Mairie aux horaires d'ouverture.



«Ma sécurité»

Application gratuite des services de police et de gendarmerie

Une nouvelle application, « **Ma Sécurité** », regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargements.

Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Vous y trouverez :

- Les services de pré-plainte et de signalement en ligne ;
- L'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne ;
- L'ensemble des numéros d'urgence ;
- Les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent ;
- Un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier ;
- Des conseils de sécurité et de prévention sur différentes thématiques ;
- Une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture.

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie. Vous recherchez des conseils.

L'application « **Ma Sécurité** » donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité. 📞



Démarches administratives

Passeport et carte d'identité

La mairie de Montfort-le-Gesnois assure les demandes de cartes d'identité et de passeports.

Vous devez au préalable avoir effectué une pré-demande en ligne sur le site ANTS :

<https://www.ants.gouv.fr>

Prenez ensuite rendez-vous en ligne sur le site internet de la Mairie de Montfort-le-Gesnois (page d'accueil).

Attention l'établissement et/ou la remise d'une pièce d'identité et/ou d'un passeport biométrique se fait uniquement sur rendez-vous.

Pour plus d'informations consultez la page :

<https://www.montfort-le-gesnois.fr/cni-passeport>



Obligations de vie citoyenne

Entretien trottoirs

L'entretien des trottoirs situés devant les habitations incombe aux occupants : propriétaire, locataire ou usufruitier.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même, vous avez la possibilité de faire appel à une entreprise spécialisée.

Quelles sont vos obligations en matière d'entretien ?

- Le nettoyage après les pluies si de la boue ou/et des saletés se sont amassées,
- Le désherbage : petits plants ayant tendance à pousser en bas des clôtures ou entre les interstices du trottoir,
- Le ramassage des feuilles, brindilles ou autres déchets,
- Le déneigement car seule la voirie est déneigée par les agents communaux,
- La suppression du verglas par des actions de prévention : sablage, salage, ...
-

En cas d'accident, nous vous rappelons que votre responsabilité est engagée et que des poursuites peuvent être prises à votre encontre. (

Chiens en divagation

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes.

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs... Tout accident provoqué par un chien en divagation engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Les chiens errants saisis sur le territoire de la commune seront capturés par la Société MOLOSSES LAND où ils seront gardés pendant un délai franc de 8 jours ouvrés.

Pour récupérer son chien, le propriétaire devra s'acquitter des frais engendrés par la capture de son animal. (

Bacs ordures ménagères

Le calendrier Syvalorm, disponible en Mairie, vous indique les jours de collecte des déchets ménagers.

Vos bacs doivent être :

- Sortis, au plus tôt, la veille au soir du jour de ramassage et
- Entrés, au plus tard, le lendemain du jour de ramassage.

Il existe des règles, vous vous devez de les respecter.

Si toutefois votre bac restait sur la voie publique, celui-ci serait saisi par les agents communaux. Pour le récupérer, il vous faudra vous adresser en Mairie et acquitter l'amende. (

Dépôts sauvages

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

C'est la résultante d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par la collectivité responsable.

Le fait de jeter un déchet dans un lieu où il ne devrait pas être est considéré comme un dépôt sauvage, et ce peu importe la nature ou le volume. Cet abandon de déchets sur un terrain non autorisé est un acte d'incivisme illégal qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances olfactives et visuelles, pollue les sols, peut détériorer les habitats naturels et engendrer un risque sanitaire ainsi qu'un risque d'incendie. On pense souvent que les dépôts sauvages ne concernent que les lieux isolés comme les forêts, les bords d'un cours d'eau, ... Si ces lieux sont en effet la cible de ces incivilités, déposer des déchets sur un trottoir, est un délit !

La notion de dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », recouvre de multiples infractions, dont la caractérisation et les sanctions sont prévues par plusieurs Codes (environnement, pénal, forestier...). (

Téléthon

Le Téléthon est né en France en 1987. Contraction de deux mots (télévision et marathon). En France, le Téléthon est organisé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) qui lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires (Myopathies, myotonie de Steinert) essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

Le repas des années passées n'ayant pas été reconduit pour le Téléthon, la Commune s'est donc associée au Marché de Noël, relancé par le Conseil Municipal Jeunes, pour maintenir notre participation. Aucun budget n'étant prévu, l'association de danse Temp'O a assuré le côté financier de notre action.

C'est près d'une trentaine de bénévoles (associations locales et habitants) qui ont répondu « présent » pour cette journée où convivialité et bonne humeur étaient de rigueur. Générations Mouvement, Temp'O, La Tribu Briéroise, Familles Rurales, la Gymnastique Briéroise, Choral'In, l'USSM Athlétisme se sont impliquées dans la fabrication de délicieuses crêpes et galettes. C'est plus de 400 crêpes vendues, le défi lancé de 150 est plus que largement atteint.

La récolte de fonds pour ce Téléthon 2022 frôle les 2 000 € sans compter les objets vendus par l'école maternelle (700 €).

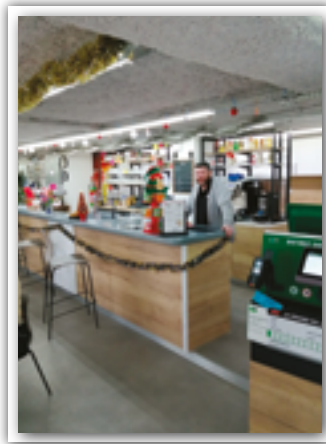
Ce Téléthon 2022 n'aurait pas été une telle réussite sans nos partenaires : Charcuterie Cosme, Tradition Sarthoise (Mickaël Doire), La Pétrie, Le Café de la Place, Viveco, La Brasserie de St Mars qui ont fourni tous les ingrédients nécessaires à l'élaboration de ces exquis dégustations.

Nos félicitations à tous pour ce magnifique succès. À l'an prochain !!! 🍷



NOUVEAUX COMMERCES

Café de la Place a fait peau neuve



Élégance Edwige



Je suis prothésiste ongulaire diplômée depuis 1 an et je vous propose mes services à votre domicile.

Je me déplace dans un rayon de 20 kilomètres maximum autour de St-Mars-La-Brière.

Je fais de la pose de vernis semi-permanent, gel sur ongles naturels, mais aussi du rallongement capsules ou chablons.

Je suis disponible du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30.

N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements ou prise de rendez-vous au

07.65.79.37.76

**Vous êtes nouvel artisan ou nouveau commerçant,
Faites-vous connaître en Mairie !**



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire)



INFLUENZA AVIAIRE



QUE FAIRE EN CAS D'OISEAUX SAUVAGES TROUVÉS MORTS ?

COMMENT PROTÉGER SA BASSE-COUR ?



L'influenza aviaire hautement pathogène de l'hiver 2021-2022, due au virus H5N1, a continué de circuler cet été dans l'avifaune sauvage, notamment sur les oiseaux de la façade maritime ouest. Cette situation inhabituelle, fait craindre un risque de persistance endémique du virus H5N1 HP toute l'année sur le territoire, qui pourrait avoir un impact important sur la faune sauvage et sur les élevages. Pour détecter le virus chez les oiseaux sauvages, **chacun peut être une sentinelle** sur le sujet.

Afin de pouvoir suivre l'évolution de la circulation du virus, il est important de :

- 1/ détecter précocement le virus chez les oiseaux sauvages trouvés morts.
- 2/ mettre à l'abri les volailles des basses cours et des élevages.

SI VOUS TROUVEZ DES OISEAUX MORTS

- > Ne pas les toucher et noter le lieu de découverte (si possible le géolocaliser) ;
- > Téléphonnez au service départemental de l'Office français de la biodiversité - OFB ou à la Fédération départementale des chasseurs - FDC - de votre département.

Office français de la biodiversité, services départementaux :

SD 44 :	02 51 25 07 87	sd44@ofb.gouv.fr
SD 49 :	02 41 47 29 82	sd49@ofb.gouv.fr
SD 53 :	02 43 02 97 70	sd53@ofb.gouv.fr
SD 72 :	02 43 42 48 33	sd72@ofb.gouv.fr
SD 85 :	02 51 30 94 56	sd85@ofb.gouv.fr

Fédérations départementales des chasseurs :

FDC 44 :	02 40 89 59 25	fdc44@chasse44.fr
FDC 49 :	02 41 72 15 00	asso.faunesauvage@chasse49.fr
FDC 53 :	02 43 53 09 32	fdcm@chasseurs53.com
FDC 72 :	02 43 82 21 46	contact@fdc-sarthe.com
FDC 85 :	02 51 47 80 90	fdc85@chasse85.fr



- > Suivez les consignes jointes pour les cadavres trouvés.

MISE A L'ABRI DES OISEAUX ET VOLAILLES DE BASSES COURS ET DES ELEVAGES

- > Déclarez votre basse-cour sur le site « Mes Démarches »
- > Mettez à l'abri les points d'abreuvement et d'alimentation ;
- > Couvrez les parcours de filets, à proximité des gîtes...

Les consignes détaillées ci-après.

SI VOUS VOUS PROMENEZ

- > Afin de limiter la diffusion du virus, veuillez rester sur les chemins balisés et ne pas vous approcher ni nourrir les oiseaux sauvages ;
- > Après votre promenade dans cette zone, changez de tenue et de chaussures si vous devez vous rendre dans un élevage de volailles ou une basse-cour, y compris si c'est la vôtre.



Nouvelle esplanade

Trouvez lui son nom...

.....

Déposez vos idées dans l'urne disponible en Mairie



Travaux voirie

.....

La réfection de l'impasse de Lisborde et les trottoirs rue de Lisborde ont été réalisés au cours de l'été ainsi que l'aménagement de l'impasse du Génie. Coût des travaux (111 000 € TTC)



Aménagement et sécurisation extérieure de l'école maternelle des Hauts Champs.

Coût des travaux (6 000 € TTC)



Traçage au sol des places de stationnement.

Mise en place des barrières et potelets.

Travaux voirie

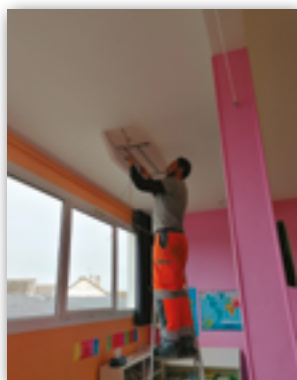
Réfection des sanitaires garçons École Claude Chappe, de la salle des enseignants et du bureau de la directrice.
Coût des travaux (30 000 € TTC)



Les travaux de l'aménagement des futurs vestiaires de la cantine scolaire sont en cours.
Coût des travaux (12 000 € TTC)



Le passage en LED de tous les éclairages publics et des bâtiments, le remplacement des horloges par des horloges astronomiques ont été réalisés en fin d'année.
Toutes les VMC (Ventilations Mécaniques Contrôlées) ont été remplacées par des VMC moins énergivores.
Coût des travaux (76 000€ TTC)



Remplacement de la chaudière de l'École élémentaire Claude Chappe a été réalisé au cours de l'été.
Coût des travaux (21 000€ TTC) 🍌

Maison médicale

Le projet de maison médicale avance à grand pas.

Cette maison médicale pourra accueillir :

- Deux médecins
- Deux dentistes
- Deux kinésithérapeutes
- Deux infirmières
- Un ostéopathe
- Un cabinet reste disponible



L'ensemble de ces installations représente une surface d'environ 340 m2.

Le permis de construire a été validé le 24 MARS 2022. Les appels d'offres à destination des entreprises ont été fructueux. À ce jour, les offres sont en cours d'analyse auprès du maître d'œuvre. Les entreprises retenues devront se préparer. Raisonnablement, le démarrage du chantier est envisageable pour la fin du premier semestre. 🍌

Différentes vues de l'ensemble :

Vue contextuelle



Repas des aînés

Repas des seniors

Dimanche 18 septembre la salle du Narais avait un air de fête avec ses tables nappées de vert anis et ses petites poules fleuries à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par le CCAS aux **retraités Briérois**.

Patrick Caron et son collègue Éric ont accueilli en musique plus de 90 personnes. Outre les habitués qui apprécient les retrouvailles et la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" retraités sont venus partager le repas et l'après-midi dansant. Un repas particulièrement chaleureux, fait pour échanger et partager un moment festif.

Cette année a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à Mme Solange Breteau, la doyenne, M. Daniel Delpech, le doyen, ils ont reçu des mains de M. le Maire et de Mme Roselyne Jalier, adjointe un joli bouquet de fleurs et une bouteille de champagne. Tout cela sous les applaudissements.

Je remercie chaleureusement mes collègues élues Roselyne Jalier et Nathalie Heinze pour l'organisation de ce repas.

À noter sur votre agenda : **prochain repas des retraités le 12 mars 2023**. Nous vous attendons nombreux. 🍷



Gala des séniors

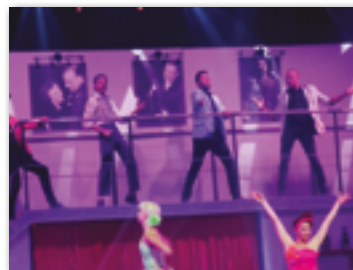
À la Rotonde du Mans

Vendredi 21 octobre, 47 retraités Briérois se sont rendus en car à la Rotonde pour assister au spectacle organisé par la ville du Mans.

Un spectacle de cabaret, cirque et chansons proposé par l'institut national des arts du music-hall, centre de formation dédié au cabaret.

Nous remercions la ville du Mans de permettre aux communes d'y assister.

Je remercie à nouveau ma collègue élue qui vous a accompagnés. 🍷



Séjour ANCV 2023

Programme SENIORS EN VACANCES, **village Cévéo « le Val d'Orbe » à BOIS D'AMONT (Jura) du 3 au 10 juin 2023**. Centre avec piscine, sauna, hammam. Tous les jours des excursions sont programmées, découvertes des traditions artisanales du Jura, ONU à Genève... Hébergement en pension complète. Transport en car. Séjour mutualisé avec la commune de Changé.

Personne imposable 410 €, personne non imposable bénéficiant de l'aide ANCV 230 €. Transport hors subvention 110 €. Paiement en 4 fois.

Renseignements et inscriptions en mairie avant le 11 janvier 2023. Séjour ouvert aux personnes extérieures à la commune en fonction des disponibilités. 🍷



Difficultés financières

Françoise Château, adjointe au Maire à l'action sociale est à votre écoute concernant vos difficultés diverses (administratives, financières, logement).

Tous les entretiens sont confidentiels.

Permanences des assistantes sociales

Les permanences ont lieu à la mairie sur rendez-vous.

Prendre rendez-vous au **02.43.89.50.29**

Mme Cécile Dessertenne, assistante sociale présente à la mairie les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois AM

Mme Sandra Marquentin assistante sociale permanence à Connerré et Montfort, se déplace à domicile.



Complémentaire santé

Complémentaire santé AXA à un prix négocié (-20%)

Quels sont les avantages ?

Le premier avantage à relever est sur l'aspect financier. Les habitants qui adhèrent à une mutuelle communale profitent dans la plupart des cas d'un coût moindre qu'une mutuelle « classique ».

Axa s'est engagé à réduire le coût des contrats de 20%.

Contact : Agents : **Nicolas Barillet 06.34.69.45.80 / Stéphane Brault 06.08.87.25.16**

Agence : 1, rue du Rif - 72100 LE MANS



Sarth'72

Sarth'72 :

Vous avez des difficultés à préparer vos repas, l'association Sarth'72 peut vous livrer vos repas tous les jours pour 12,40 €, crédit d'impôt 1,55 €.

Le CCAS participe en accordant 0,50 € par repas livré aux Briérois à l'association. En fonction du GIR, par l'intermédiaire de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) vous pouvez obtenir une aide du conseil départemental.

Sarth'72 assure des petits travaux (tonte, taille...), ouvre droit à 50 % crédit d'impôt.

Contactez Sarth'72 au 02.43.75.28.47



Trouver une maison de retraite en Sarthe

Toutes les demandes doivent se faire sur [Via trajectoire.fr](http://ViaTrajectoire.fr).

Le dossier papier est supprimé.



Le numérique








Nouveauté : mise en place d'atelier numérique sur inscription à la mairie

Un dispositif pour vous accompagner dans la maîtrise des bases informatiques.

La Communauté de communes dispose d'un conseiller numérique, mis à disposition par le conseil départemental. Il propose des ateliers thématiques, des accompagnements personnalisés ou des aides ponctuelles aux habitants afin d'améliorer leurs compétences numériques.

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte

Planning des ateliers sur inscriptions en mairie :

Les ateliers se dérouleront à la mairie.

Dates des ateliers	Horaires	Thème	Nombre de place
Samedi 14 janvier 2023	10h - 12h	Risques et bonnes pratiques sur Internet	20 places
Lundi 16 janvier 2023	14h - 17h	Permanence	
Lundi 13 février 2023	14h - 17h	Permanence	
Mardi 14 février 2023	10h - 11h	Création d'une boîte mail	4 places
	11h - 12h	Création d'une boîte mail	4 places
Mardi 14 février 2023	14h - 17h	Utilisation smartphone, gestion intra-muros	8 places
Samedi 15 avril 2023	10h - 12h	Se connecter à France Connect	8 places
		(Venir avec identifiant des impôts, ou CPAM ou MSA)	

Maison France Services à Montfort le Gesnois au centre Larès

Un conseiller vous accompagne dans toutes vos démarches administratives sur internet : Pôle emploi, CARSAT, CAF, CPAM, logement, énergie, maison de retraite, APA, MDPH....

Des permanences ont lieu en mairie 1 fois par mois sur rendez-vous.



Plan grand froid

Les conséquences du froid

Si une personne reste dans le froid trop longtemps, sa température corporelle peut descendre en dessous de 35°C : elle risque l'hypothermie. Le corps ne fonctionne alors plus normalement et peut entraîner des risques graves pour la santé :

- \ Épidémies infectieuses (respiratoires ou digestives), maladies coronariennes ou respiratoires, accidents vasculaires cérébraux.
- \ Les extrémités du corps peuvent également devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores : ce sont des gelures. Certaines populations sont plus vulnérables que d'autres vis-à-vis du froid :
- \ Personnes ne pouvant se protéger du froid : sans abri ou personnes demeurant dans des logements mal chauffés ou mal isolés
- \ Personnes présentant une défense physiologique vis-à-vis du froid moins efficace :
 - Les enfants : perte facile de température ;
 - Les personnes âgées : mauvaise perception de la température ;
 - Les personnes présentant certaines pathologies chroniques préexistantes : cardiovasculaires, respiratoires ou endocriniennes (diabète, hypothyroïdie, insuffisance surrénalienne).

Les conséquences des chutes de neige

Il existe un risque d'effondrement des constructions dû à des surcharges provoquées par la neige qui s'accumule, un risque de rupture de lignes électriques ou encore une impraticabilité des routes et voies d'accès.

La neige peut affecter la vie quotidienne et économique de la commune et de l'agglomération en gelant l'activité professionnelle et l'ouverture des établissements, bloquer le trafic routier et l'accès aux établissements sensibles (hôpitaux).

Les actions de prévention

La mairie a intégré dans son P.C.S les actions à mener pour gérer les situations difficiles engendrées par les intempéries. Pour limiter les effets des intempéries hivernales, les autorités :

- \ Recueillent les éléments d'information sur les intempéries : vigilance météo, état du réseau de circulation ;
- \ Diffusent l'information auprès des habitants et mettent en place des actions déneigement des axes principaux, des voies d'accès et des trottoirs.

Les consignes de sécurité

- \ Connaître les règles pratiques de circulation en hiver : www.securite-routiere.gouv.fr ;
- \ Se renseigner sur les prévisions et bulletins de vigilance météo : www.meteofrance.com ;
- \ Protéger les installations du gel ;
- \ Vérifier le bon état de l'installation chauffage et l'entretien des radiateurs pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone ;
- \ Connaître les règles pratiques de circulation en hiver ;
- \ Prévoir de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson pour palier le gel de canalisations ou coupure électrique ;
- \ Signaler toute personne sans domicile fixe ;
- \ Se faire connaître auprès de la mairie en cas de besoin **à la mairie ou au "115"**.



En période de grand froid, il faut adopter des gestes simples et notamment se couvrir suffisamment pour garder son corps à la bonne température :

- \ Couvrir particulièrement les parties de son corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds ;
- \ Se couvrir le nez et la bouche avec un cache-nez pour respirer de l'air moins froid ;
- \ Mettre plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent ;
- \ Éviter de sortir le soir car il fait encore plus froid ;
- \ Ne pas boire d'alcool car cela ne réchauffe pas ;
- \ Mettre de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur sol glissants.

Au domicile :

- \ S'informer sur l'état de la météo et les conseils des autorités ;
- \ Être en contact régulier avec ses proches : personnes âgées ou fragiles ;
- \ En cas de fatigue, ne pas hésiter à consulter votre médecin traitant ;
- \ Maintenir un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants : les personnes à risques doivent limiter au maximum les activités sportives extérieures ;
- \ Chauffer en maintenant une température ambiante dans tout le domicile (autour de 19 °C) ;
- \ Ne pas surchauffer et proscrire les chauffages à combustible ;
- \ Ne pas obstruer pour autant les bouches d'aération et aérer au moins une fois par jour.



Si toutefois vous devez absolument utiliser votre voiture :

- \ Avant chaque déplacement, se renseigner sur la météo et sur l'état des routes : www.bison-fute.gouv.fr ;
- \ Vérifier le bon état de fonctionnement général du véhicule : huile, batterie, éclairage, essence, pneumatiques, chaînes ;
- \ Prévoir de la nourriture, de l'eau et traitement médical s'il y en a ;
- \ Adapter sa conduite et ne pas s'engager sur itinéraire enneigé sans équipement spécial.

Si vous êtes bloqué en voiture :

- \ Faire tourner le moteur 10 minutes toutes les heures, entrebâiller la fenêtre pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone ;
- \ Vérifier que la neige ne bloque pas le pot d'échappement ;
- \ Faire de temps en temps des exercices : bouger les bras, les jambes, les doigts vigoureusement pour maintenir la circulation ;
- \ Ne pas utiliser inutilement les phares : déchargement de la batterie ;
- \ Dégager l'accès aux habitations : salage, déneigement ;
- \ Attendre le dégagement des voies pour prendre la route ;
- \ Évaluer les dangers et les signaler à la mairie : fil électrique instable, objet en déséquilibre...
- \ Évaluer les dégâts sur vos biens et les signaler à votre assureur.

Registre communal recensant les personnes vulnérables

Vous avez plus de 65 ans ou plus de 60 ans et inapte au travail ? Vous êtes fragilisés par le handicap ? vous êtes invité-e à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

En cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid, coupure d'électricité...), ce dispositif permet au CCAS d'assurer un suivi des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap en les contactant régulièrement pour offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux si nécessaire.

À qui s'adresse le registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail
- Les personnes en situation de handicap

L'inscription peut être réalisée par l'intéressé(e) mais également par un tiers (représentant légal, parent, médecin, ami...). 



CENTRE LARES

(Lieu d'Accueil de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité)

1 place Jacques Moreau – 72450 MONTFORT LE GESNOIS

Présidente : Christine Marchand

Tel. 02.43.76.70.25

Directrice : Sophie PORTAIL

Mail. contact@cslares.fr

Directrice administrative et financière : Christelle BERHAULT

Site : cslares.fr

Le centre LARES propose ses activités et services à **TOUS les habitants du territoire sans distinction d'âge ou de situation sociale**. Il suffit de s'acquiescer d'une adhésion familiale annuelle.

Le centre LARES s'adresse également aux associations pour les accompagner dans leurs différentes démarches (administratives, techniques et matériel).

ACTIVITES LARES



- Les « Bricoles du mercredi » : 1 atelier par mois
- Les ateliers « Snoezelen » : 1 samedi tous les deux mois
- Les ateliers motricité parents/enfants de 0 à 3 ans : 1 samedi tous les deux mois
- Les ateliers parents/enfants itinérants pendant les vacances scolaires
- English for kids : 1 mercredi tous les deux mois
- Atelier encadrement : tous les mercredis hors vacances scolaires
- Repair café : 1^{er} samedi de chaque mois
- Travaux d'aiguilles : 2 jeudis par mois



LA PETITE ENFANCE

- « Les Queniaux » à Lombron : **Renseignements au 02.43.89.47.44**
- « Le jardin des p'tits loups » à Saint Corneille : **Renseignements au 02.43.57.05.80**

EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



- L'épicerie sociale « Le panier » accueille les familles en difficulté mais propose également des produits locaux accessibles à tous (légumes, miel, fromage de chèvre, produits d'hygiène...) **Ouverture le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 11h30.**
- « Les Intervals » de l'écoute sont présents aux heures d'ouverture de l'épicerie. Des bénévoles formés à l'écoute sont à la disposition **de tous les habitants** qui ressentent le besoin de parler. **Ce service est confidentiel, anonyme et gratuit.**

FRANCE SERVICES

Nos animateurs France Service vous accompagne dans vos démarches administratives et nécessitant un accès en ligne.

Sur rendez-vous au centre LARES et en itinérance, sur les communes adhérentes, les mercredi et samedi.



MANIFESTATIONS LARES

Le centre Social organise différentes manifestations tout au long de l'année :

- La fête du jeu (octobre)
- Le salon de la parentalité (octobre)
- ...
- Le réveillon solidaire (décembre)
- La collecte de la Banque Alimentaire (novembre)

PROJET LARES-

« Pour bien vieillir » : 10 ateliers pour travailler votre mémoire du 24 janvier au 11 avril 2023.

Pour tous renseignements ou inscription contactez notre partenaire MSAIO au 07.89.94.82.35

Retrouvez l'ensemble des activités sur le site cslares.fr ou sur les pages Facebook.



Nous recherchons toujours des personnes désireuses de donner un peu de leur temps et de leurs compétences notamment auprès des clients de l'épicerie sociale et solidaire et autres activités. N'hésitez pas à nous contacter ou passez nous voir.

atelieRs
PEPS
Eurêka



Gardez votre mémoire en Pleine forme

10 ateliers pour travailler votre mémoire
du 24 janvier au 11 avril 2023

Inscription
obligatoire !

TOUS LES MARDIS DE 14H À 16H30
Au Centre LARES
MONTFORT LE GESNOIS



Pour tout renseignement ou inscription,
contacter notre partenaire : MSAD au 07.89.94.8235
Participation de 10 € pour les 10 séances

Le contenu des séances sur www.assepep.fr



Permanences & services au Centre LARES

Loisirs Créatifs & Bien être	
<p>Atelier couture avec Blandine de MONTGOLFIER Lundi matin 9h30 à 11h30 salle Thoury au 07.66.76.46.74</p> <p>Travaux d'aiguilles avec Marie-Christine MOUY Jeudi de 14h à 16h</p> <p>Conversation anglaise avec Aïlee HARVEY Tous les mercredis de 18h à 20h au Centre LARES</p> <p>Encadrement avec Marie-Claude AFFICHARD Jeudi de 13h45 à 16h15 salle Thoury</p> <p>Naturopathie avec Elizabeth MANGA sur rlv au 06.63.77.80.60</p> <p>Repair'Café avec Christian 1er samedi de chaque mois salle Thoury</p> <p>Shiatsu avec Nathalie LANDRY sur rlv au 06.82.90.77.20</p> <p>Sophrologie avec Isabelle FLÉCHARD Jeudi de 19h45 à 20h45 salle Thoury au 06.51.90.24.14</p>	
Multi-Accueils	
<p>Le Jardin des P'tits Loups St Cornelle 02.43.57.05.80</p> <p>Les Queniaux Lombéon 02.43.89.47.44</p>	<p>Alcool Écoute Dominique MAILLARD 2ème mardi de chaque mois 20h30 salle Thoury</p> <p>ASSISTANTE SOCIALE S.MARQUENTIN Jeudi de 9h à 12h sur rlv au 02.43.89.50.59</p> <p>CARSAT 3 premiers mandés de chaque mois sur rlv au 39660</p> <p>CIDFF Mme GUILLOU 2ème et 4ème mardi de chaque mois 9h30 à 12h30 sur rlv au 02.43.76.70.25</p> <p>CONCILIATEUR DE JUSTICE termeudi et 3ème jeudi de chaque mois 9h à 12h sur rlv au 02.43.76.70.25</p> <p>Épicerie solidaire Agnès GUILLAUFL Vendredi 9h-12h 14h-18h Samedi 9h-12h</p> <p>ESSAIMAGE M.BELLEFANT/Mme LEROYER 02.43.34.72.17</p> <p>FAMILLES RURALES Mme FOUCAULT Mardi de 14h à 16h 02.43.39.75.01</p> <p>INALTA FORMATION Mme HERSANT 02.43.80.37.28</p> <p>Lien d'écoute vendredi et samedi de 9h à 12h à l'épicerie solidaire (1er et 3ème samedi de chaque mois)</p> <p>MISSION LOCALE LA FERTÉ BERNARD sur rlv au 02.43.71.70.33</p> <p>PMI Mme MOREAU 2ème et 4ème jeudi par mois 14h à 16h au 02.43.89.50.29</p> <p>PSYCHOLOGUES Anne GENDRON sur rlv au 06.01.40.84.65 Katia PIETRAIN sur rlv au 06.38.64.67.37</p> <p>RÉÉDUCATRICE DE L'ÉCRITURE Mme DEROUINEAU Samedi matin sur rlv au 06.11.11.55.85</p>
Services	



Centre LARES
Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Écoute et de Solidarité

Vie scolaire

L'école maternelle des Hauts Champs

L'école Maternelle des Hauts Champs accueille 60 élèves cette année répartis dans 3 classes.

- Petite Section chez Mme Heinze Nathalie
- Moyenne et Grande Section chez Mme Ganeray Christelle
- Moyenne et Grande Section chez Mme Huet Frédérique

Mme Gueret Laure assure la décharge de direction de Mme Heinze 12 lundis.

3 ATSEM interviennent sur l'école : Elisabeth Dubois, Karine Lelièvre et Caroline Liénard.

Cette année, plusieurs thèmes et albums seront exploités dans les différentes classes :

- L'amitié
- La nuit, la lune et les ombres
- Les albums de Noël
- Les albums sur « Les trois petits cochons »
- Les véhicules
- Les petites bêtes du jardin

Les horaires de l'école maternelle sont 9h-12h et 13h45-16h45.

L'école maternelle a repris ses activités comme « avant » le Covid : spectacles, gymnase, chorale de l'école... Quel plaisir de partager tous ensemble de bons moments !

Comme de coutume, l'école maternelle participe activement au Téléthon en vendant cette année de jolis sapins en bois décorés par les enfants ainsi que des porte-clés « cokettes »
Un grand merci aux parents pour leur investissement.

Grâce à la subvention municipale, les enfants vont profiter de séances de cinéma à l'Espace du Narais, de spectacles dans la salle de motricité et à l'espace du Narais.

2 classes iront à Coulaines assister à un spectacle musical.

L'école élémentaire Claude Chappe

L'école élémentaire Claude Chappe accueille cette année 161 élèves, répartis sur 7 classes :

- 19 CP avec Mme Brifaut
- 24 CP-CE1 avec Mme Cavanna
- 24 CE1-CE2 avec M. Bourasseau
- 25 CE2 avec M. Quentel
- 23 CM1 avec M. Bouchet
- 22 CM1-CM2 avec Mme David
- 24 CM2 avec Mmes Azalbert et Visage

De nombreux projets seront élaborés dans chacune des classes, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'école, notamment pour favoriser la lecture, l'enrichissement du vocabulaire et l'ouverture culturelle des élèves.

Parallèlement, divers travaux sont en cours au sein de l'école pour la rénover : bureau de la direction, salle des professeurs, changement des éclairages dans les classes, rénovation complète des toilettes des garçons.

Pour tous renseignements, s'adresser par courriel à l'adresse suivante :

ce.0720744t@ac-nantes.fr



Les 2 classes de moyens grands se rendront à la galerie sonore d'Angers en fin d'année pour découvrir des instruments du monde. Les PS visiteront une ferme pédagogique.

Un projet YOGA est mis en place chaque semaine avec tous les enfants de l'école maternelle en petits groupes : un grand merci à la Tribu Briéroise qui en finance une grande partie

Vous pouvez contacter l'école au 02 43 89 74 39
(un répondeur est à votre disposition) ou par mail au ce.0720746V@ac-nantes.fr



Les membres du Conseil Municipal Jeunes en visite à l'Assemblée Nationale !

Sur une proposition de notre Députée, Mme Marietta KARAMANLI, qui malheureusement n'a pas pu se joindre à nous, le 19 octobre 2022 les jeunes du CMJ accompagnés de M. Patrice VERNHETTES – Maire, de Catherine GADEMER – Adjointe à l'école/jeunesse, de Séverine BRECHE et Elizabeth TOUZEAU – Conseillères municipales et Animatrices du CMJ et quelques parents, ont profité d'une belle visite de l'Assemblée Nationale.

Au cours de cette visite orchestrée par un guide, ils ont admiré :

- La salle des débats « Hémicycle » avec son bas-relief du sculpteur LEMOT qui représente deux allégories, l'Histoire et la Renommée : à gauche l'Histoire retranscrit les hauts faits proclamés par la Renommée. Et sa grande tapisserie centrale de la manufacture des Gobelins.

De part et d'autre de cette tapisserie, deux grandes statues forment une définition de la démocratie française : la Liberté (à gauche), le respect de l'Ordre public (à droite figurée avec une lance).

Depuis la courbe de l'hémicycle, durant une dizaine de minutes, ils ont assisté à un débat.



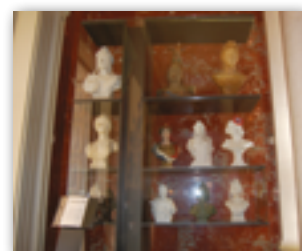
- La bibliothèque avec ses 700 000 ouvrages (dont 1 900 manuscrits, 80 incunables et de nombreuses éditions rares et originales) et son plafond décoré par Eugène DELACROIX.

- Et les jardins à la française.



- Dans la salle des Pas-Perdus, appelée aussi salon de la Paix, qui est un endroit symbolique et solennel, nos jeunes ont découvert le cérémonial entourant l'arrivée non pas de la Présidente qui était absente ce 19 octobre, mais d'un Vice-Président. Ce Vice-Président a été accueilli au son du tambour par une haie d'honneur des gardes républicains.

- Le salon des « Mariannes » où sont exposés les bustes de Marianne aux styles très différents et les caricatures d'Honoré DAUMIER qui les aurait modelés directement à la Chambre des députés, au cours des séances auxquelles assistaient la presse et le public.



La visite s'est achevée par une photo sous l'œuvre « Liberté, Égalité, Fraternité » de JonOne, qui a marqué l'entrée du street-art au Palais-Bourbon. Œuvre librement inspirée du tableau d'Eugène DELACROIX, « la Liberté guidant le peuple » visible au Musée du Louvre. 🇫🇷



Marché de Noël

À l'initiative des membres du Conseil Municipal Jeunes, Saint-Mars-la-Brière a renoué avec la tradition du marché de Noël.

Le samedi 10 décembre, dans un décor féérique conçu et érigé par les agents du service technique, malgré un froid polaire, une douzaine d'exposants ont pris place sur la nouvelle esplanade de Saint-Mars.

En attendant l'arrivée du père Noël dans une superbe voiture ancienne, les lutins entourés de leurs 3 animatrices (Annick – Élisabeth et Séverine) ont accompagné tous les enfants venant participer aux concours de dessins remportés par Sarah – Giovanni et Alexandra, selon leurs tranches d'âges.

Un très grand MERCI à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, ils se reconnaîtront.

De l'avis général, ce fût une très belle fête !

Vivement l'an prochain ! 🍷



Aide aux devoirs

Appel au bénévolat pour aider aux devoirs

Afin de soutenir les enfants scolarisés à l'école élémentaire Claude Chappe, la municipalité envisage la mise en place d'un dispositif d'aide aux devoirs.



L'accueil et la prise en charge des enfants seraient assurés par une équipe de bénévoles. L'aventure vous tente, vous disposez d'un peu de temps à consacrer aux autres (1 heure/semaine), et vous souhaitez apporter votre pierre à cet élan de solidarité, inscrivez-vous en Mairie : **02.43.89.70.23**

Plus il y aura de bénévoles et moins la charge pour chacun sera importante. Un planning sera établi selon les disponibilités de chacun.

Rassurez-vous, il n'y a pas besoin de qualification particulière, car le but de l'aide aux devoirs est de vérifier que les devoirs soient bien faits, que les leçons ou la récitation sont bien apprises, de faire une dictée, d'accompagner l'enfant s'il est en difficulté, d'accompagner les plus petits à la lecture ou l'écriture, ...

Autre projet à l'étude

Les repas intergénérationnels

Le principe serait d'inviter ponctuellement 1 ou 2 personnes de plus de 70 ans, à venir partager le repas des enfants de l'école élémentaire. Le but est d'établir une complicité intergénérationnelle, de favoriser la transmission des valeurs, et des savoirs. Il est prouvé que l'intergénérationnel rompt l'isolement et fait du bien aux enfants et aux seniors.

Le souhait est de recréer du lien social et de changer les regards.

Ce concept pratiqué depuis de nombreuses années dans certaines communes confirme que pour les personnes âgées, les échanges avec les enfants sont une véritable mine d'or et que les enfants développent une écoute bienveillante à l'encontre de leurs aînés.

Vous êtes intéressés(ées) par l'expérience, renseignez-vous en Mairie : 02.43.89.70.23

Merci à vous et surtout merci pour nos enfants !



Séjours hiver

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN

Séjours Hiver à Coltines (15) du 20 au 25 février



Séjour Trappeur
DE 8 À 11 ANS - 32 PLACES
Découverte de la montagne en raquettes, cani-rando, ski de fond, visite, défi no-risk, biathlon et orientation

Séjour Glisse
DE 12 À 15 ANS - 32 PLACES
Ski alpin avec cours ESF, cani-rando, défi no-risk, biathlon et orientation

PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE
du 12 décembre au 8 janvier
sur www.cc-gesnoisbilurien.fr
Tarifs résident CdC : de 272 € à 368 €

IPSN - Illustration : Freepik

Bibliothèque municipale

Réaménagement de la Bibliothèque

Fin mars, suite à l'achat de nouveaux mobiliers, l'équipe des bénévoles, aidée d'agents du service technique, a réaménagé la salle destinée aux adultes et aux adolescents. Les avis sont unanimes : cet espace est plus lumineux et encore plus accueillant !

« DES ARBRES, DES HISTOIRES »

Expo photos « les trognes » de Dan Veega, papotage en compagnie du photographe, bourse aux livres, animation/lecture pour les bébés lecteurs, tel était le programme du mois de novembre à la bibliothèque !

Lors de l'animation/ lecture, les tous petits ont pu découvrir un arbre en tissu à « surprises » cousu-main. Hérisson et petite chouette étaient nichés dans des cachettes. La superbe affiche de cette animation avait elle aussi été réalisée spécialement pour cette occasion par la peintre et dessinatrice Clara Ghizzoni. Sans oublier les tee-shirts personnalisés par Martine, l'une des lectrices bénévoles. 🐿



Tarifs 2023

L'accès à la bibliothèque municipale était gratuit jusqu'à 18 ans depuis l'ouverture en 1996.
En novembre 2022, la gratuité pour tous a été votée en conseil municipal.

Bibliothèque municipale
Espace du Narais
Allée des Châtaigniers
02.43.76.46.63
bibliotheque@smlb.fr

Catalogue en ligne : <http://saint-mars-pom.c3rb.org/>

HORAIRES

Périodes scolaires

Mercredi : 14h00 - 18h30
Jeudi : 16h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Ou sur rendez-vous

(mercredi matin et jeudi)
au 02.43.76.46.63

Vacances

Horaires annoncés avant les vacances

2023

Gratuit pour tous

Saison culturelle 2023

À vos agendas !



ÇA PIGEONNE CHEZ LE BARON

PAR LA TROUPE DU THÉÂTRE DU HAUT MAINE

DIMANCHE 15 JANVIER 2023 • Espace du Narais • 15h00

L'histoire se déroule au Moyen Âge, en le domaine d'Aymar, baronnie de Montfaucon où vit un seigneur fauché qui cherche bon parti pour sa fille Jeanne. Mais Jeanne a déjà un amoureux...

Nicolas Bouchereau, metteur en scène, nous promet « une soirée médiévalo-moderne, proche cousine de Kamelott. Du pigeon voyageur de l'époque, remplacé par le téléphone portable d'aujourd'hui, jusqu'au soldat syndicaliste rappelant revendications modernes et autres gilets jaunes. Bref un grand écart historique de 800 ans !

Tarifs : 10 € / 8€ / 4 €

Cinéma
Cinéambul



Séances à venir

Lundi 02 janvier 2023
Lundi 23 janvier 2023
Lundi 13 février 2023
Lundi 06 mars 2023

Lundi 27 mars 2023
Lundi 17 avril 2023
Lundi 29 mai 2023
Lundi 19 juin 2023

PERCEPTION

SPECTACLE DE MENTALISME ET ILLUSION AVEC MATHIEU CHESNEAU

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023 • Espace du Narais • 15h00 • Tout public à partir de 7 ans.

« Perception » est un spectacle interactif, plein d'humour et d'émotions fortes. Vous en ressortirez avec une question en tête : « comment fait-il ? ».

Grâce à ses capacités, Mathieu peut deviner le nom de votre meilleur ami d'enfance, un souvenir que vous seul avez en tête et le code de votre carte bleue... Impossible ? Pas pour Mathieu !

Une pointe de psychologie, quelques techniques et une bonne dose d'intuition vont lui permettre de vous transporter dans un autre univers et vous faire vivre une expérience unique.

En 2014, "Mentaliste" a été nommé aux P'tits Molières dans la catégorie "meilleur seul en scène".

Tarifs : 10 € / 8€ / 4 €



FÊTE DE LA SAINT PATRICK

CONCERT AVEC LE GROUPE « BRAZATAK »

SAMEDI 18 MARS • Espace du Narais • 20h30

Embarquez avec nous dans un univers festif au travers de musiques bretonnes, irlandaises, folks et variétés.

Tarifs : 10 € / 8€ / 4 €



LA FERME DE CHIAS

PAR LA CIE LES CHEMINEUX

DIMANCHE 14 MAI 2023 • Hameau de La Chesnaie, lieu encore à définir • 15h30

Spectacle patoisant, histoires démesurées et partie de rire !

Quatre conteurs d'histoires autour de légendes paysannes nées de la ferme de Chias.

Avec leur léger accent sarthois, les trois compères inventent, brodent sur des histoires issues de la tradition orale.

Serge Bertin, historien et spécialiste du patois sarthois, jouera le conférencier, le trio illustrera ses propos...

Tarifs : 10€ / 8€ / 4€



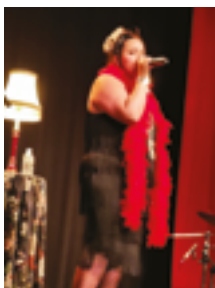
Tarifs des spectacles : 10 € sur place / 8 € en prévente à la mairie / 4€ moins de 16 ans

Spectacles passés

Ça s'est passé au Narais !!

« Donjon et pigeon », Cie Heidi a bien grandi, le 23/09/22

Un duo comique irrésistible, une histoire de princesse déjantée et de costumes improvisés, des rires et du plaisir pour toute la famille à l'arrivée !



« Java de toi », Cie Triple Buse, le 20/11/22

Un zeste d'humour, une grosse pincée de succès de la chanson française revisités à la sauce « Triple buse », le tout saupoudré de générosité et de partage, voilà la recette d'un dimanche délicieux !

VOTRE ARTICLE DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL.

Dans le but de collecter le plus rapidement possible les articles à paraître dans le prochain bulletin municipal, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir vos textes au format Word sans mise en page précise et vos photos numériques en haute résolution avant le 15 mai 2023, dernier délai.

Attention, l'article et les photos doivent avoir pour titre le nom de l'Association. L'ensemble sera à déposer auprès du secrétariat de mairie sur clé USB ou par mail à culture.communication@smlb.fr



Sortie Fatines CDC

La commune de Fatines rejoindra officiellement la communauté urbaine "Le Mans Métropole" le 1er janvier 2023. Il faut dire que cette décision du conseil municipal était quasiment actée depuis un an. Toutefois, les services de la préfecture ont décidé de repousser cette adhésion à 2023 tant que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de notre Communauté de communes n'était pas définitivement approuvé.

Naturellement, nous pouvons regretter cette décision car, jusqu'à présent, les 23 communes qui composent le Gesnois Bilurien travaillaient activement à la mise en œuvre des compétences que porte l'intercommunalité, notamment en matière d'enfance jeunesse.

Néanmoins, justifiant de sa proximité à l'aire urbaine mancelle, la commune de Fatines a considéré que son avenir devait s'inscrire dans une autre forme de coopération intercommunale.

Il est bien évident que ce départ n'implique aucune conséquence sur l'organisation de nos services publics, ni en matière de fiscalité pour le contribuable briérois. Bon vent à nos voisins et amis Fatinois !

Perche Sarthois

Présentation du Pays du Perche Sarthois

Le Pays du Perche Sarthois, créé en 1995, est un établissement public, une structure de coopération communautaire, au service des collectivités pour la mise en œuvre de projets de développement sur le territoire. Ses adhérents sont le conseil départemental de la Sarthe, les communautés de communes du Gesnois Bilurien, du Maine Saosnois, du Pays de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Brayre et de l'Anille, formant un tout de 85 communes et près de 83 500 habitants.

Le Pays du Perche Sarthois porte des actions dans plusieurs domaines :

- La préservation et la valorisation du patrimoine, la sensibilisation des publics dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire,
- La réalisation de l'inventaire général du patrimoine,
- Le développement et la promotion de l'offre touristique locale,
- La commercialisation de circuits touristiques pour les groupes,
- L'aménagement du territoire à travers les compétences SCoT et PCAET,
- La mise en œuvre des politiques contractuelles (Europe, état, région),
- Le développement des circuits alimentaires de proximité dans les restaurants scolaires,
- Le conseil aux porteurs de projets publics et privés,
- L'animation du Conseil de développement.

Tous les documents, toute l'actualité du Pays du Perche Sarthois sont à retrouver sur le site internet :

www.perche-sarthois.fr ou sur la page Facebook du Perche Sarthois : <https://www.facebook.com/perchesarthois> -

Contact : 02 43 60 72 77 – Adresse : Pays du Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun BP 90100, 72404 La Ferté-Bernard



Le Pays d'art et d'histoire

L'animation du patrimoine du territoire : au cœur de la mission assignée par le ministère de la Culture dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire, l'animation du patrimoine se concrétise par un accompagnement des acteurs du territoire dans la valorisation du patrimoine et par un programme d'animation annuel comprenant une cinquantaine d'événements par an, animés par les guides-conférenciers du Perche Sarthois, du printemps à l'automne, sur l'ensemble du territoire. Ces animations sont présentées dans la brochure Rendez-vous du Perche Sarthois disponible au début du printemps. Au programme, visites-guidées, randonnées culturelles commentées à pied et en kayak sur l'Huisne, escape-game grandeur nature, circuits-découvertes, conférences, ateliers autour des techniques du bâti, etc.

L'animation du patrimoine se concrétise à travers une action phare :

Le Monument du Mois. Régulièrement en partenariat avec une municipalité, le Pays d'art et d'histoire met en valeur l'ensemble du patrimoine d'une commune. **Du 22 septembre au 15 octobre 2023, Vancé** sera à l'honneur avec des animations gratuites chaque week-end et la publication d'un parcours-découverte présentant l'histoire et le patrimoine du village.

L'inventaire du patrimoine : après l'étude de 11 bourgs du Perche Sarthois (Bessé-sur-Braye, Conflans-sur-Anille, Connerré, Coudrecieux, La Bosse, Montfort-le-Gesnois, Sceaux-sur-Huisne, Semur-en-Vallon, Torcé-en-Vallée, Tuffé Val de la Chéronne, Valennes) dont les résultats sont disponibles sous forme de parcours-découverte papier ou sous la forme de dossiers numériques disponibles sur <https://gertrude.paysdelaloire.fr/>, la commune de Saint-Calais est actuellement en cours d'étude.

L'accueil des groupes : après son interruption momentanée en raison de la crise sanitaire, le service réceptif a accueilli en 2022, 111 groupes sur le territoire soit 4 424 personnes qui ont pu découvrir sur une journée des sites touristiques ou culturels et des restaurants du Perche Sarthois.

Le Pah c'est aussi un service éducatif, un service à la disposition des établissements scolaires du Perche Sarthois et des structures d'accueil du jeune public hors temps scolaire pour permettre la découverte et l'appropriation du patrimoine par les jeunes habitants. Pour ce faire, une nouvelle brochure détaillant l'offre sera disponible à compter de janvier 2023.

Le service éducatif, c'est aussi une action phare : après le projet « cinéma d'animation et paysage » en 2022, **l'action intitulée « Objectif photo et patrimoine en Perche Sarthois »** en 2023 permettra de faire découvrir la photographie, des techniques anciennes à la création actuelle, aux enfants de 12 classes en lien avec différents partenaires (centre culturel de La Laverie et Le Boucan des Arts) et l'artiste Jeanne Minier accueillie en résidence. Pour partager ce projet avec le plus grand nombre, des animations tout public seront également proposées à partir du printemps 2023. 📷



Participez à la préfiguration d'un observatoire photographique du paysage du Perche Sarthois

L'action du Perche Sarthois en matière de développement touristique est fondée sur la qualité des paysages, leur préservation apparaît comme l'un des enjeux du territoire. Aussi, cette thématique est l'un des grands axes de travail du Pays d'art et d'histoire depuis sa création en 1998, elle a d'ailleurs fait l'objet de la création de l'exposition permanente Paysage en R'évolution visible dans l'ancienne gare de Tuffé d'avril à fin octobre.

Aujourd'hui, pour aller plus loin nous souhaitons développer, en lien avec l'élaboration du SCoT du Perche Sarthois, un observatoire photographique du paysage afin d'étudier son évolution sur la longue durée en reproduisant à intervalles réguliers des clichés pris dans un même lieu et sous le même angle afin de mettre à disposition ces données pour une meilleure prise en compte de la question du paysage à titre individuel ou collectif.

Pour ce faire, nous nous proposons d'associer les habitants ou usagers du territoire pour sélectionner les sites à photographier dans la catégorie « paysages de qualité à préserver ».

Comment participer ? Vous affectionnez particulièrement un point de vue, un site du Perche Sarthois, qu'il soit un paysage rural ou urbain, vous pensez qu'il mérite d'être préservé, alors prenez-le en photo ! Localisez-le point de vue le plus précisément possible ou géolocalisez-le. Envoyez-nous votre cliché au format Jpeg par courriel à l'adresse : perche-sarthois@orange.fr avec pour objet : préfiguration observatoire photographique du paysage du Perche Sarthois et dans le corps du message, les éléments suivants : le numéro de la photo ou son nom et sa localisation précise ainsi que vos nom/prénom, coordonnées postales et téléphoniques afin que nous puissions vous recontacter.

Développement de la pratique du Canoë-Kayak sur l'Huisne :

Dans le cadre de notre projet de développement de la pratique du kayak sur l'Huisne, une étude de faisabilité a été réalisée par un technicien de la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK) qui a pu effectuer la descente sur 110 kilomètres, de Sablons-sur-Huisne au Mans. Nous avons commencé à mettre en œuvre les préconisations de cette étude qui concernent l'aménagement et la sécurisation de la pratique. C'est dans cette optique qu'un embarcadère sera prochainement créé à Montfort-le-Gesnois. Il permettra de contourner le barrage du Pont Romain. Une base de location sera mise en place cet été sur cet espace, elle vous invitera à naviguer sur cette nouvelle boucle en toute sécurité !



Le Perche Sarthois repart à la conquête des touristes :

Absents depuis 2020, les salons touristiques sont progressivement de retour. Ces événements sont indispensables pour le développement touristique de notre destination, dont la notoriété grandissante se mesure au gré de nos actions de promotion successives ces dernières années. C'est dans cette optique que le Perche Sarthois était présent au mois de novembre au Salon International des Voyages de Colmar avec le Pays du Mans, le Maine Saosnois et la Maison Prunier, à la rencontre du public du Grand Est, habitué à la Bretagne et en quête d'un territoire d'étape ou de nouvelles idées de séjours dans le Grand Ouest. Nous espérons pouvoir participer de nouveau aux salons touristiques de Rennes et Paris en 2023 afin de relancer définitivement cette dynamique.

Animations autour du circuit 1906 :

Le Pays du Perche Sarthois est heureux d'intervenir durant l'année 2023, en partenariat avec la commune de Saint Mars la Brière pour différentes animations autour de la valorisation du circuit 1906, dans le cadre du centenaire des 24H du Mans.

La Contractualisation :

Le Pays du Perche vient d'élaborer sa stratégie pour le programme LEADER 2023-2027 et il travaille à l'obtention de tous types de subvention.

Le SCoT du Perche Sarthois :

Le Pays du Perche Sarthois continue de travailler sur la planification territoriale à travers la réalisation de son schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial (SCoT-AEC).



CONSIGNES DE COLLECTE

Avant la collecte :

- Déposer les bacs et sacs **la veille au soir** du jour de collecte, et bien visibles.
- Bac avec **poignée côté route** et couvercle fermé.
- Sacs jaunes, bien triés, à côté.

Après la collecte :

- Reprendre **rapidement le bac** après le passage du camion.
- **Tout sac refusé** pour « erreur de tri », ou sac noir déposé au sol, **doit être impérativement repris** par son propriétaire après la collecte.



Aucun sac noir en dehors du bac

RAPPEL : Les déchets abandonnés aux mauvais endroits ne sont pas collectés par les circuits de collectes habituels. Ces dépôts sauvages sont des infractions passibles d'une amende **articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.**

MOINS JETER en COMPOSTANT

Le 1^{er} janvier 2024 :
Obligations réglementaires sur le tri
à la source des biodéchets*

Mise en œuvre de solutions de
compostage de proximité
(Compostage individuel et partagé)

- * Les biodéchets, ce sont les déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.

Les ordures
ménagères sont
constituées de **30%**
de biodéchets*.

En compostant à
domicile cette part
valorisable nous
réduisons d'autant
les tonnages
collectés, donc les
coûts d'élimination,
et soulageons notre
bac des ordures
ménagères



Gages de réussite de
compost :

- Aérer, mélanger et
équilibrer les apports
secs et humides !



Déchets de jardin :

- ✓ Tontes
- ✓ Feuilles
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

Composter
permet de
réduire les
ordures
ménagères de
30% !

Déchets de cuisine :

- ✓ Epluchures de fruits et légumes
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes souples, sachets de thé
- ✓ Coquilles d'œuf
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas (sauf viande/poisson)

2 modèles disponibles :

- Bois 1 300€ (72x40x70, cm)
25 euros
- Plastique recyclé : 650€ (65x41x20, cm)
30 euros

Composteurs en
vente auprès du
SYVALORM :

Rendez-vous sur le site
svalorm.fr ou contactez-nous
à l'adresse ci-dessous.



Dans le limite de 2 composteurs par foyer

Consignes de tri : sac jaune

Maintenant, tous les petits
emballages métalliques sont valorisés

Dosettes de café, capsules, coiffes de bouchons, opercules de pots
et bouteilles... sont à déposer dans les emballages recyclables !



TRI DES EMBALLAGES

En vrac, vidés et non imbriqués

Emballages en plastique



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

Tous les
pots,
barquettes,
bouteilles,
blâsters,
tubes,
sachets et
films en
plastique

CITTEO

Donnez ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Emballages métalliques



NOUVEAU :
Tous les petits
emballages
métalliques
se trient !

Emballages briques & cartonnages



AUTRES > Couches, essuie-tout



VERRE et PAPIERS



Objets, jouets Contenus de toxiques



SYVALORM
Vos démarches en ligne :
www.svalorm.fr

Siège : 11 rue Henri Maudsont - 72120 SAINT-CALAIS
Annexe : 1 rue François Arago - 41800 MONTEURIE-SUR-LE-LOIR
Tél : 02 43 35 86 05

À NOTER : Les articles transmis par les associations sont publiés sans aucune correction et restent sous l'entière responsabilité de l'association concernée.

Annuaire

Associations Sportives & culturelles

● COMITÉ DIRECTEUR USSM

BOULARD Michel
Mail : comdirussm@gmail.com

● FOOTBALL USSM

RICHARD Jean-Michel
13, allée des Noisetiers
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.64.43.18.22
Mail : richard.jean-mick@orange.fr

● BASKET USSM

PAPILLON Guillaume
22 rue des Noyers
72160 TUFFÉ
Tél : 06.67.63.27.61
Mail : ussm-basket@orange.fr

● ATHLÉTISME USSM

DROUET Frédérique
12, impasse des Vignes
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.27.70
Mail : ussm72athletisme@gmail.com

● TIR À LA CIBLE USSM

VAN RECHEM Erick
1, bis rue Ledru Rollin
72160 Connerré
Tél : 06.80.31.44.19
Mail : erickvanrechem@gmail.com

● TENNIS USSM

ROUMILHAC Sylvain
1648, Route de St Étienne du Narais
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.77.26 / 06.51.22.12.97
Mail : ussm.tennis@hotmail.fr

● GYMNASTIQUE BRIÉROISE USSM

POTÉ Patricia
La Flarie
1524, Route de Saint Étienne du Narais
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.47.75.61 / 06.84.08.09.30
Mail : raoul.pote@wanadoo.fr

● PÉTANQUE USSM

HAUTEVILLE Éric
4538, Route des Loudonnoeux
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.53.16 / 06.42.82.39.70
Mail : hautevillee@gmail.com

● JUDO CLUB DES BRIÈRES

JANVIER Émilien
Les Petits Hêtres
72470 Champagné
Tél : 02.43.89.78.05
Mail : bureaujcb@outlook.fr

● RÉCRÉATIVE DU HAMEAU DE ST DENIS DU TERTRE

LIÉNARD Caroline
2093 Rte de St Étienne du Narais
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.03.42.85.40
Mail : caroline.vincent.lienard@gmail.com

● CHORAL'IN

CHAUVIN-LARUE Nadine
2, rue du Four à Chanvre
72400 La Ferté Bernard
Tél : 07.68.08.44.60
Mail : nadinechauvin@hotmail.fr

● FAMILLES RURALES

PITARD Annick
57, rue de Paris
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.64.41.05.44
Mail : famillesrurales.stmars@gmail.com

● GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

ROUAULT Albert
2309, Route du Bourray
72470 St Mars la Brière
Tél : 07.85.27.77.60 ou 06.74.80.26.81
Mail : joycegmstmarslabriere@gmail.com

● AMIS DU SITE DE SAINT DENIS DU TERTRE

HEULIN Bernard
1490, Chemin de Mirson
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.46.31
Mail : guiet-gomez@orange.fr

● UNC - AFN - SDF

BOUREKAT John
Le Foyalais
4821 Route des Loudonnoeux
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.25.62.20.14
Mail : unc-stmarslabriere@orange.fr

● VÉLO CROSS DIONYSIEN

KRINCKET Ludovic
120, chemin des Fermes
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 07.84.00.75.33
Mail : ludovic.krincket@gmail.com

● AMICALE PERSONNEL COMMUNAL

CLAVEAU Véronique
36 rue de Paris
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.70.23
Mail : comptabilite@smlb.fr

● LOISIRS DU TEMPS LIBRE

FOURMI François
10, allée des Chênes
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.71.43
Mail : francois.fourmi@orange.fr

● LA TRIBU BRIÉROISE

(Association de parents d'élèves)
CHARRETIER Floriane
625, Route de la Chesnaie
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.11.41.25.38
Mail : latribubrieroise@gmail.com

● ASSOCIATION SUR LE PAS DES ARTISTES

ÉMERY James
30, Grande Rue
72450 Montfort le Gesnois
Tél : 06.20.84.14.90
Mail : sur-les-pas-des-artistes@orange.fr

● COMITÉ DES FÊTES

LE GOT Jimmy
17, rue de Paris
72470 Saint Mars La Brière
Tél : 06.14.58.36.50
Mail : comitedesfetessaintmarslabriere@outlook.fr

● COMITÉ DE COMMISSAIRES DE ROUTE AUTOMOBILE

BOULAY Dany
79, chemin de la Ricordière
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.77.74 / 06.85.70.99.71
Mail : ccra.contact@gmail.com

● TEAM JEUDON RACING TEAM

JEUDON Jérémie
Les Défais
72450 Parigné l'Évêque
Tél : 06.85.70.99.71

● TEMP'O (danse)

TARBOURIECH Stéphanie
29, rue de la Merize
72370 Le Breil Sur Merize
Tél : 06.22.25.24.76
Mail : asso.danse.stmarslabriere@gmail.com

● ANIMAL SOUND SYSTEM

VERNHETTES Victor
29, rue du Château
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.77.23.46.34
Mail : victor.vernhettes@gmail.com

● NATUROSOLID'ERE

TOUZEAU Élisabeth
104, allée des Chevreuils
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.63.77.80.60
Mail : naturosolidere@gmail.com

● TEAM Race 72

FROGER Tony
5458 Les Loudonnoeux
72470 Saint Mars La Brière

● MAM LA FORET DES PITCHOUNS

COLLIN Stéphanie
59, chemin des Aunais
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 06.22.50.06.23
Mail : laforetdespitchouns@gmail.com



Associations

1906 dans le rétro



Dans le cadre des festivités liées au centenaire des **24 Heures du Mans**, la commune de **Saint-Mars-la-Brière** avec une association de St Mars (CCRA) organisera les **27 et 28 mai 2023**, une manifestation autour de l'Automobile Ancienne et plus particulièrement autour du **Grand Prix de 1906**, aujourd'hui reconnu comme l'aïeul des Grands Prix actuels et des **24 Heures du Mans**.

Saint-Mars-la-Brière était située sur le tracé du **Grand Prix de 1906** et a accueilli durant l'épreuve, l'**ACF** (Automobile Club de France) dans le Château de Saint-Mars-la-Brière.



Programme des deux jours :

- Une exposition de voitures de collection par époque,
- Un village d'exposants composé d'activités en lien avec les voitures de collection,
- Un grand espace d'exposition retraçant le **Grand prix de 1906**,
- La reconstitution d'une scène de ravitaillement de 1906,
- Des animations telles que la pose d'une plaque commémorative,
- Un concours d'élégance des voitures,
- Un concours d'élégance des participants (tenue des participants et visiteurs),
- La présence d'invités de renom,
- Des conférences et rencontres,
- Une soirée dansante (le samedi soir),
- Deux circuits (rallyes touristiques), un le samedi et l'autre le dimanche (qui correspondra à la boucle effectuée par les concurrents du **Grand Prix de 1906**).



Vous pouvez, si vous voulez connaître avec plus de précisions le contenu de cet évènement, récupérer en Mairie la plaquette de présentation de cette manifestation.

Par ailleurs, si des habitants de St Mars (ou proche de St Mars) souhaitent accueillir, pour les héberger, des collectionneurs de vieilles voitures, qu'ils se fassent connaître à l'accueil de la Mairie.

Nous comptons sur votre présence pour faire de cet évènement un moment inoubliable. ☺

Cette période de l'histoire de notre commune est peu connue et mérite d'être rappelée à toutes et tous.

Nous souhaitons, pour cela, faire revivre ces belles années de l'automobile qui sont le patrimoine et l'histoire de notre territoire.

Le contenu de cette manifestation sera riche en animations qui tourneront, à l'évidence, autour des voitures anciennes et du Grand Prix de 1906. Elle se déroulera dans les allées du château de St Mars dont les propriétaires ont, très gentiment, accepté d'ouvrir le site pour cet évènement exceptionnel.

Nous invitons tous les habitants du village à participer à cette fête, qui marquera l'histoire de St Mars.

Rappel de l'histoire :

George DURAND fonda, en janvier 1906, l'Automobile Club de la Sarthe (qui deviendra plus tard l'Automobile Club de l'Ouest). Avec une poignée de passionnés, il organisa le 1er Grand Prix de l'ACF (Automobile Club de France).

Long de 103 kms le tracé forme un triangle reliant Saint Mars la Brière/ Saint Calais/La Ferté Bernard. Selon la logique de l'ACF qui prévaut depuis 1906, le Grand Prix émigre dans plusieurs régions de France (Strasbourg, Tours ...), l'ACS (Automobile Club de la Sarthe) se trouve alors orpheline de son évènement et décide d'organiser une course unique d'endurance. C'est la naissance des 24 heures du MANS.



Les derniers échos de Choral'in

2022 a été une année riche en projets pour Choral'in.
Que c'était bon après les 2 années difficiles qu'on a tous connues !

Après notre concert de reprise après Covid à la Chapelle Saint-Denis-Du-Tertre le 3 avril, nous avons enfin pu aller voir nos amis du Chœur de Louve à Ornans dans le Doubs, après 2 ans de report. Nous avons partagé avec eux de très bons moments, un superbe concert dans une magnifique église pleine à craquer et des visites de cette très belle région. De très beaux souvenirs.

Entre un concert à Beaufort en Vallée le 22 mai, un autre à Cherré le 11 juin, la saison s'est ainsi achevée très rapidement et sans temps mort. Notre répertoire s'est encore enrichi de plusieurs nouveaux chants, et c'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous les présentons à notre public.

Début décembre nous sommes allés à Riquewihr en Alsace, invités par le chœur d'hommes pour assurer avec eux le concert de Noël du 2 décembre, en marge des marchés de Noël. Des moments festifs que nous avons tous appréciés, dans la magie de cette période de Noël.

Pour clôturer l'année, que nous avons été heureux de pouvoir remettre à l'agenda notre traditionnel concert de Noël, qui a eu lieu le 18 décembre à l'église de Saint-Mars ! Pour cette occasion nous avons eu le plaisir d'inviter la chorale Mélodie de Noyant-Villages, avec qui nous avons partagé un premier concert le 27 novembre à Noyant.



Cette saison 2022 / 2023 est celle des 25 ans de Choral'in et à cette occasion nous remercions très chaleureusement Marie-Claire Vaucelles, notre cheffe depuis 25 ans, qui a créé cette chorale pour notre plus grand bonheur, et qui nous mène toujours avec brio et passion, par son travail acharné et incessant. Que d'émotions partagées avec elle !

Pour 2023 d'autres projets sont à l'étude, alors si l'envie vous vient de venir les partager avec nous, les répétitions sont tous les jeudis de 20h30 à 22h30 à la salle des Châtaigniers à St Mars. Vous serez les bienvenus, comme l'ont été les nouveaux membres qui nous ont rejoints à la rentrée. 🎵

Le Cyclo-Cross de St Mars la Brière

Le 29 janvier 2023 se dérouleront des courses « interrégionales » de cyclo-cross sur le site qui regroupe toutes les installations sportives de la commune (allée des châtaigniers). À l'extrémité de celui-ci, dans le sous-bois, plusieurs circuits piétons-vélos sont propices à ce genre de compétition.

C'est le club voisin de l'Union Cycliste Montgesnoise qui en assurera l'organisation.

Vous pourrez y voir 3 courses :

- À 11 heures la course des cadets
- À 12 heures la course de l'école de cyclisme
- À 14 heures la course des juniors – espoirs et seniors

Un espace restauration et buvette est prévu sur le site.

VENEZ NOMBREUX 🎵



Familles Rurales de Saint-Mars-la-Brière

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée début septembre 2022 et a vu la constitution d'un nouveau bureau :

- Mme Annick PITARD a été élue présidente,
- Mme Marie SAUVAGE élue Trésorière,
- M. Pierre GADEMER élu secrétaire,
- Mme Tatiana CHAUVIN et M. Christophe LE GALL complètent le bureau.

Familles Rurales avait axé son activité pour la saison 2021 2022 sur un projet théâtre.

Pari réussi car les deux représentations d'une pièce totalement pensée et écrite par le metteur en scène bénévole, les deux adultes et les neuf enfants composant la troupe ont été couronnées de succès.

La troupe entière malgré le trac a donné le meilleur d'elle-même. Le nombreux public a totalement adhéré au spectacle. Un engouement extraordinaire fait écho à cette réussite.

Dès septembre 2022 une troupe de douze enfants de 8 à 11 ans et une troupe de cinq adultes et trois adolescents ont été constituées. Les deux troupes se produiront sur scène à l'Espace du Narais les 02 et 03 juin 2023.

Nouveauté cette saison les mises en scène seront assurées par Mme Sandra NATURE dont l'expérience théâtrale est reconnue et sera assistée par M. Pierre NEVEU bénévole passionné de théâtre.

Enfin l'association organisera le 24 mars 2023 un karaoké. Toutes les modalités seront ultérieurement communiquées. ☺



Gymnastique Briéroise

Depuis le mois de septembre, une quarantaine d'adhérents (dont 5 hommes) participent aux cours de gymnastique proposés tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires, par deux animateurs diplômés. Des exercices d'assouplissement, de renforcement musculaire alternent avec des périodes d'étirements et de détente.

Rappel des horaires :

- De 14H00 à 15H00 avec David
- De 20H30 à 21H30 avec Arlette

Il reste des places pour le cours du soir (gym tonique) et les inscriptions sont encore possibles, 53 € par personne (ou 98€ par couple) pour la période de janvier à juin, avec les 2 premières séances gratuites.

Un dimanche par trimestre, notre association propose également une randonnée pédestre accessible à tous.

Toutes les informations seront disponibles sur le site internet de la mairie et via le Commun'Infos.

Tous les membres de la Gymnastique Briéroise vous souhaitent une très belle année 2023.

Pour tous renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter :
Patricia POTÉ - Présidente - Tél. : 02.43.76.75.61 / 06.84.08.09.30 ☺



La Tribu Briéroise Belle année 2023 à tous !

Que nos petits écoliers aient plein de rêves et de projets, la Tribu sera à leurs côtés ! En effet, tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves organise des manifestations dans le but de faire plaisir aux enfants et de vivre avec eux des moments de partage. Ces manifestations servent également à récolter des fonds afin de mettre en place des activités pédagogiques au sein des deux écoles de la commune.

Cette année, les enfants de l'école maternelle, découvre le yoga depuis le retour des vacances de la Toussaint, tous les jeudis après-midi, de quoi rester zen toute l'année ! Nous remercions Nathalie Heinze et toute son équipe enseignantes et ATSEM, pour leur dynamisme et investissement dans les projets.

Nouvelle participation aux projets de l'école élémentaire, nous avons décidé de donner une participation financière par enfant pour l'année en fonction du budget prévisionnel de l'école afin soutenir d'avantages de sorties et projets pédagogiques. Vous découvrirez les projets par les enseignants tout au long de l'année, au programme visites de châteaux, séjour découverte, cours de danses...

Retour en image des manifestations de l'année :

- La kermesse qui s'est tenue dans l'enceinte de l'école primaire avec des spectacles, des jeux et la soirée d'été organisée en partenariat avec la Mairie qui nous a offert deux concerts pour la fête de la musique Shi fu mi et Macadam.



Merci à Marie-Odile et Roselyne pour leur confiance. Nous avons fait une petite surprise pour Jocelyne, la plus jeune des retraités de l'école maternelle.



- Début Juillet, fin de saison, les rideaux se sont refermés sur cette année scolaire avec l'assemblée générale et un pot de l'amitié partagé avec tous les bénévoles qu'ils soient parents ou amis ainsi que les agents communaux qui se démènent pour assouvir au mieux nos demandes en temps et en heure.
- Le 28/10 : Françoise a suivi Jocelyne, nous lui souhaitons une belle retraite !
- Le 27/11 a eu lieu notre Bourse aux jouets et vêtements, nouveauté cette année !
- Le 11/12, nous avons offerts à tous les enfants de la commune et leurs parents un SPECTACLE DE NOËL : KAZI CLASSIK avec la compagnie ERNESTO BARYTONI accompagné d'un goûter de Noël !



ET EN 2023, ON FAIT QUOI ?

20/01 : ROIS MAGES : les rois mages accompagneront les élèves de l'école élémentaire à l'accueil périscolaire depuis la sortie de l'école à 16h30. Leurs fidèles bénévoles vous offriront leurs galettes dans la salle de motricité de l'école maternelle à partir de 16h30, accompagné d'un chocolat chaud pour les enfants et d'un verre de vin chaud pour les parents. Chaleur garantie !

04/03 : CARNAVAL : défilé depuis le parking de l'Espace du Narais à 15h00 sur un thème qui nous reste à découvrir. Nathalie laisse planer le suspense. S'en suivra le goûter offert par tous les parents, qui auront fait des crêpes et des gâteaux, dans la salle des Châtaigniers.

26/03 : BRIC À BRAC : vu le succès de ces dernières années les réservations sont préférables au 06.31.05.92.16.

24/06 : KERMESSE EN MUSIQUE : nous aurons forcément besoin de vous, pas forcément en tant que bénévole mais aussi en soirée, car des concerts gratuits seront offerts. Préparez-vous à danser. Sur place, buvette et restauration avec au choix deux univers « food trucks ».

30/06 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Enfin, toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2023 et vous attend pour de nouveaux projets et encore de plus belles aventures à venir !

Rejoignez LA TRIBU BRIÉROISE

<https://www.facebook.com/Latribubrieroise/>

latribubrieroise@gmail.com

06.31.05.92.16

Pour partager vos idées le temps d'une réunion,
d'une manifestation...

L'adhésion est GRATUITE, bien sûr !



USSM Athlétisme

Notre club continue d'évoluer grâce à nos nombreux licenciés. Une trentaine d'enfants cette année, autant d'athlètes adultes et une quinzaine de marcheurs sont inscrits au club.

Un début de saison prometteur pour la section athlétisme. En effet, un grand nombre de nouveaux enfants et adultes sont venus découvrir l'athlétisme et ont été conquis par cette pratique sportive. Nous sommes ravis de les accueillir au sein de notre club.

Une ancienne jeune athlète du club, Emma, prend en charge cette année les catégories « poussins » et « benjamins » dont la demande ne cesse d'affluer. Un nouveau créneau voit donc le jour pour ces 2 catégories : le vendredi de 18h à 19h30 (environ). Les enfants vont pouvoir progresser et sont ravis de voir le club évoluer.

Pour les adultes, nous avons cette année un entraîneur. Éric, ancien athlète de haut niveau, s'occupe des plans d'entraînements et suit les athlètes pour leur permettre d'évoluer selon leurs projets de compétitions. Nous pouvons donc profiter pleinement de notre discipline sur les infrastructures qui sont attribués à la section athlétisme.



Cette saison est marquée par un évènement important, Daniel Mille prend sa retraite de l'athlétisme en tant que bénévole pour les entraînements des enfants.

Comme les saisons précédentes, le club de Saint-Mars-la-Brière ouvre la saison des cross le 06 novembre 2022.

Sortez vos agendas :

Après un véritable succès lors de notre première édition, venez nous retrouver pour la 2^{ème} édition le samedi 11 mars 2023 avec encore plus de coureurs et de supporters.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Rien de plus simple, un petit mail à ussm72athletisme@gmail.com

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui participent à la vie du club. 🙏

Section Football de l'U.S.S.M.

La saison 2021/22 fût réussie, 3 de nos équipes sénières ont terminées sur le podium de leur championnat respectif, avec une accession au niveau Régional 3 pour l'équipe A masculine.

De plus, l'équipe Féminine à 11 fût battue en finale de la Coupe du District après avoir largement dominé la rencontre.

Les jeunes ont aussi marqué cette saison par une victoire au tournoi national des féminines U13 à La Ferté-Bernard, ce qu'aucune équipe sarthoise n'avait réalisé à ce jour.

La saison 2022/23, avec comme objectif le maintien en Régional, a commencé par un parcours de 4 tours en Coupe de France tant chez les garçons que chez les filles, s'inclinant chaque fois contre des équipes de niveau bien supérieur.

Ce début de saison a malheureusement été compliqué. Le manque de terrain d'entraînement pendant 6 semaines a fortement perturbé la préparation de nos joueurs. Souhaitons que ceci devienne vite un mauvais souvenir et que la section football de l'U.S.S.M. reprenne vite sa marche en avant.

Le dynamisme de notre section se remarque aussi par la création cette année d'une équipe de foot à 7, pour les anciens qui veulent reprendre le chemin des terrains et d'une section de Baby-Football pour les plus jeunes de 3 à 5 ans.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir nous rejoindre, nous avons besoin de nouveaux bénévoles. 🙏



Sur Les Pas des artistes

L'association Sur Les Pas des Artistes n'a cessé de grandir tant par le nombre d'adhérents, que dans la diversité de ses activités.

Elle compte plus de 80 participants, dont de nombreux enfants et adolescents qui se partagent les différentes activités animées par des artistes professionnels qui sont :

- **Angélique COUDRAY Cours dessin enfants 6-11 ans,**
- **Angélique COUDRAY Cours dessin ados-adultes,**
- **Angélique COUDRAY Stages pastel, et stages portraits,**
- **Alain BERTHELOT Stages aquarelle,**
- **Jean-Paul LEMARCHAND Cours acrylique-huile.**


Ces activités se répartissent sur les salles « des Vergers » à St-Mars-la-Brière et « Picasso » à Montfort-le-Gesnois.

Les activités s'adressent aux débutants comme aux expérimentés. Alors venez vite nous rejoindre !

Rappelons la devise de l'association :

Osez et vous vous surprendrez !

Forte de son succès rencontré en 2022, l'association renouvellera son exposition en avril-mai 2023 à « l'Atelier » 30 Grande Rue à Montfort-le-Gesnois qui accueillera les œuvres réalisées par les adhérents.

Une sortie « Peintres dans les rues » aura lieu en juin 2023 à Saint-Mars-la-Brière. Elle sera ouverte à tout public. 



Infos et services

Vos élus vous reçoivent



PATRICE VERNHETTES

Maire

• Le matin du lundi au samedi sur rendez-vous



FRANÇOISE CHÂTEAU

1ère Adjointe

Commission action sociale
• Mercredi et samedi matin (9h à 12h)



DAMIEN CHRISTIANY

2ème Adjoint

Commission finances / ressources humaines
• Lundi après-midi (14h à 16h)



ROSELYNE JALIER-POUILLET

3ème Adjointe

Commission culture / sport / vie associative
• Jeudi matin (10h à 12h)



GÉRARD CHAUVIN

4ème Adjoint

Commission voirie / travaux / urbanisme
• Lundi après-midi (14h à 16h)



CATHERINE GADEMER

5ème Adjointe

Commission communication / école & jeunesse
• Lundi après-midi (15h à 17h30)

Les adjoints peuvent également vous recevoir sur rendez-vous – Tél. 02.43.89.70.23

Notez-le

Conseils municipaux

Dates du 1er semestre 2023

- Mercredi 25 janvier 2023 – 20 h
- Mercredi 8 mars 2023 – 20 h
- Mercredi 26 avril 2023 – 20 h
- Mercredi 14 juin 2023 – 20 h
- Mercredi 05 juillet 2023 – 20 h

À noter : après validation de la Préfecture de la Sarthe, les séances de Conseil Municipal se dérouleront salle des Châtaigniers.

État civil

19 Naissances

6 Mariages

5 Pacs

13 Décès

Permanences France Services



En Mairie de Saint-Mars-la-Brière de 9h à 12h en présentiel ou sur rendez-vous au 02.43.76.70.25

- Samedi 28 janvier 2023
- Samedi 18 mars 2023
- Samedi 22 avril 2023
- Samedi 27 mai 2023
- Samedi 17 juin 2023

du 9 janvier au 30 juin 2023

Défi Familles

ZERO

Déchet

**Devenez un héros
du zéro déchet !**

- des ateliers pratiques
- des visites
- un accompagnement pour réduire ses déchets au quotidien

flashez-moi pour inscription



inscription possible par email
et téléphone voir ci-dessous



@paysdumans   
www.paysdumans.fr

Pour plus d'informations :
zerodechet@paysdumans.fr - 02 43 51 23 23

